

# LE SOMMET

Juin 2013



## SOMMAIRE

Votre municipalité vous informe

2

Nouvelles de la MRC

14

Nouvelles du comité

H2O

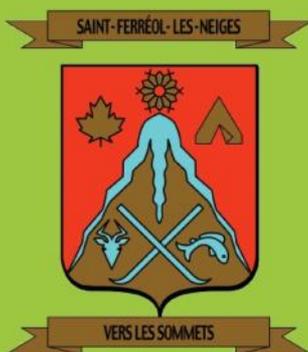
16

Organismes de loisirs et communautaires

22

Bibliothèque

29



## 21<sup>e</sup> ÉDITION DU

## FESTIVAL DES POMPIERS DE CHARLEVOIX

La brigade des pompiers de Saint-Ferréol-les-Neiges vous invite à noter dans votre agenda les dates de cet événement d'envergure qui regroupe les brigades provenant de Baie-Sainte-Catherine à Boischatel. Ce festival se déroulera **LES 9, 10 ET 11 AOÛT PROCHAINS** sur le terrain de balle de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges.

En 2004, notre municipalité fût l'hôtesse de la 12<sup>e</sup> édition de ce festival qui a attiré plus de 2 500 visiteurs. 14 brigades de la grande région de Charlevoix étaient sur place pour se livrer à une série de jeux amicaux. Tout au long de la fin de semaine, jeux gonflables, musique, animation, maquillage pour enfants, exposition de voitures anciennes et de sport. Voici la programmation préliminaire de cette fin de semaine d'activités :

### VENDREDI 10 AOÛT 2013

15 h Arrivée des brigades, musique et animation en soirée

### SAMEDI 10 AOÛT 2013

8 h Déjeuner sous le chapiteau

9 h Premier jeu

12 h Dîner casse-croûte

13 h Ouverture officielle

14 h 2<sup>e</sup> jeu

18 h Souper sous le chapiteau

20 h 30 Soirée avec l'orchestre «Reflex»

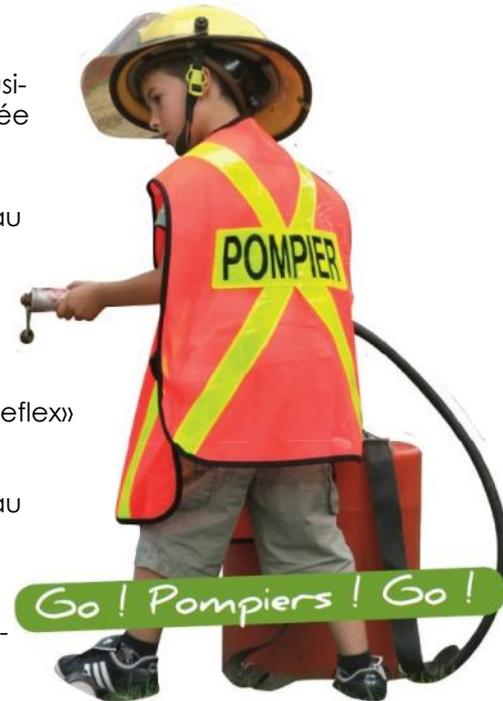
### DIMANCHE 11 AOÛT 2013

8 h Déjeuner sous le chapiteau

10 h 3<sup>e</sup> jeu

12 h Dîner casse-croûte

13 h 30 Remise des différents prix, dévoilement de la municipalité hôtesse 2014 et fermeture du festival



### PARTENAIRES MAJEURS LIÉS À LA RÉALISATION DE CET ÉVÉNEMENT :

Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges; Promutuel du Littoral; Les caisses populaires Desjardins de la Côte-de-Beaupré et de Charlevoix; Boralex; Toiture RP; AS Moto; Simard - Cuisine et salle de bains; Le Groupe JD

# LE SOMMET

## VOTRE MUNICIPALITÉ VOUS INFORME



juillet 2013

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
	1 Cueillette des ordures (secteur ouest) Recyclage	2	3 Cueillette des ordures (secteur est) Bibliothèque	4 Bibliothèque Cinéma en plein air (Sept-Chutes)	5	6
7 Bibliothèque	8 Conseil municipal Cueillette des ordures (secteur ouest) Recyclage	9	10 Cueillette des ordures (secteur est) Bibliothèque	11 Bibliothèque	12	13 Fête de la famille (Sept-Chutes)
14 Bibliothèque	15 Cueillette des ordures (secteur ouest)	16	17 Cueillette des ordures (secteur est) Bibliothèque	18 Bibliothèque	19	20
21 Bibliothèque	22 Cueillette des ordures (secteur ouest) - Recyclage	23 - Réunion du CCU	24 Cueillette des ordures (secteur est) Bibliothèque	25 Bibliothèque Cinéma en plein air (Sept-Chutes)	26	27
28 Bibliothèque	29 Cueillette des ordures (secteur ouest)	30	31 Cueillette des ordures (secteur est) Bibliothèque			

Montage :  
Mélanie Grenier  
Impression :  
Imprimerie Blouin  
2500 exemplaires  
Responsable du journal :  
Martin Pouliot, directeur des loisirs  
Pour tout commentaire :  
Martin Pouliot 418 826-2253

**Le Sommet**  
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges  
33 rue de l'Église  
Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec) G0A 3R0

Note :  
Les auteurs sont les seuls responsables du contenu des articles

Vous pouvez consulter notre site Internet au [www.saintferreollesneiges.qc.ca](http://www.saintferreollesneiges.qc.ca)

De plus, communiquez avec nous aux adresses électroniques suivantes :

Pour rejoindre :  
**Chantale Richard (urbanisme)**  
[urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca)

**Simon Demers (inspecteur adjoint)**  
[inspection@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:inspection@saintferreollesneiges.qc.ca)

**Martin Pouliot (loisirs)**  
[loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca)

**Francois Drouin (direction générale)**  
[directeur@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:directeur@saintferreollesneiges.qc.ca)

**Martin Leith (secrétaire trésorier)**  
[tresorier@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:tresorier@saintferreollesneiges.qc.ca)

**Béatrice Pauly (secrétariat et taxation)**  
[munferreol@oricom.ca](mailto:munferreol@oricom.ca)

**Manon Larouche (secrétariat et taxation)**  
[info@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:info@saintferreollesneiges.qc.ca)

# CALENDRIER

août 2013

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
				1 Bibliothèque Fin du camp Le Ram	2	3
4 Bibliothèque	5 Conseil municipal Cueillette des ordures (secteur ouest) Recyclage	6	7 Cueillette des ordures (secteur est) Bibliothèque	8 Fin du camp Ados-Aventure Bibliothèque	9 Fin du camp Les Explorateurs Festival des pompiers	10 Festival des pompiers de Charlevoix
11 Festival des pompiers Bibliothèque	12 Cueillette des ordures (secteur ouest)	13	14 Cueillette des ordures (secteur est) Bibliothèque	15 Bibliothèque	16	17
18 Bibliothèque	19 Cueillette des ordures (secteur ouest) Recyclage	20	21 Cueillette des ordures (secteur est) Bibliothèque	22 Bibliothèque	23	24
25 Bibliothèque	26 Cueillette des ordures (secteur ouest)	27 Réunion du CCU	28 Cueillette des ordures (secteur est) Bibliothèque	29 Bibliothèque	30	31

septembre 2013

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
1 Bibliothèque	2 Cueillette des ordures (secteur ouest) Recyclage	3 Bibliothèque Inscription programmation Loisirs	4 Cueillette des ordures (secteur est) Bibliothèque Inscription Loisirs	5 Bibliothèque	6	7 Bibliothèque
8 Bibliothèque	9 Conseil municipal Cueillette des ordures (secteur ouest)	10 Bibliothèque Réunion du CCU (ass. spéciale)	11 Cueillette des ordures (secteur est) Bibliothèque	12 Bibliothèque Horaire d'hiver pour l'écocentre	13	14 Bibliothèque
15 Bibliothèque	16 Cueillette des ordures (secteur ouest) Recyclage Début des activités	17 Bibliothèque	18 Cueillette des ordures (secteur est) Bibliothèque	19 Bibliothèque	20	21 Bibliothèque
22 Bibliothèque	23 Cueillette des ordures (secteur ouest)	24 Bibliothèque Réunion du CCU	25 Cueillette des ordures (secteur est) Bibliothèque	26 Bibliothèque	27	28 Bibliothèque
29 Bibliothèque	30 Cueillette des ordures (secteur ouest) Recyclage	31 Bibliothèque				



## LA VIE MUNICIPALE ... EN BREF

### Permis de brûlage

En vertu du règlement #90-252, il est défendu d'allumer tout genre de feu en plein air entre le 15 avril et le 31 octobre de chaque année, à moins d'avoir un permis de brûlage du garde-feu municipal. Par contre, les feux dans les récipients (cuve de sécheuse, carré de briques) sont autorisés à moins qu'une interdiction pour ceux-ci soit en vigueur.

Le permis est gratuit et pour l'obtenir, vous pouvez vous adresser, 48 heures à l'avance, à monsieur Marc Racine au 418 826-2147 (résidence) ou au 418 520-1808 (cellulaire).

**Quiconque contrevient au règlement peut être passible d'une amende de 100 \$ et les frais.**

### Eau potable

Concernant l'usage extérieur de l'eau, **il est interdit** :

- **Entre le 15 mai et le 1<sup>er</sup> septembre** de chaque année, d'utiliser l'eau provenant de l'aqueduc municipal pour arroser une pelouse, sauf aux conditions et périodes suivantes :

a) pour un terrain dont l'immeuble principal a un numéro civique pair : le mardi entre 19 h et 24 h;  
 b) pour un terrain dont l'immeuble principal a un numéro civique impair : le jeudi entre 19 h et 24 h;

- de nettoyer les entrées d'automobile avec un boyau d'arrosage utilisant l'eau provenant de l'aqueduc municipal, sauf une fois au printemps, avant le 15 mai;

- de laisser couler l'eau de l'aqueduc municipal inutilement ;
- de remplir les piscines plus d'une fois par année.

Par contre, pour les propriétaires qui ensemencent

une nouvelle pelouse ou pose de la tourbe, une autorisation d'arroser pour une période de quinze (15) jours est consentie sur l'obtention d'un permis de la municipalité.



### Comptes de taxes

Pour ceux et celles qui n'ont pas joint de chèques postdatés pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> versements de taxes, nous vous rappelons que ceux-ci sont dus les 28 juin et 28 septembre 2013.

### Chiens dans les parcs publics

Selon la réglementation municipale, concernant les espaces publics et par respect pour les utilisateurs des différents parcs, il est demandé aux propriétaires de chiens de bien vouloir garder en laisse leur animal domestique et de bien vouloir ramasser les excréments. Merci de votre collaboration.

## L'URBANISTE VOUS INFORME

Nous vous rappelons qu'il est possible de nous rencontrer aux heures suivantes :

**Lundi** : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

**Mercredi** : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

**Vendredi** : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

Les mardis et jeudis sont consacrés à l'étude de vos dossiers pour mieux vous servir.

## LA RUBRIQUE DU MAIRE

**U**n schéma d'aménagement qui nous interpelle tous au plus haut niveau en vue du développement de milieux de vie dynamiques et attirants.

Lorsque vous lirez cette rubrique, la MRC de La Côte-de-Beaupré aura adopté son Schéma d'aménagement et de développement durable qui, par la suite, sera diffusé dans le public pour consultations afin de recueillir les commentaires de ses partenaires et des citoyens.

En tant que maire et, de surcroît, membre du Comité de suivi, j'ai eu le privilège de participer à son élaboration, étape par étape et, qui plus est, d'y apporter des commentaires afin de le bonifier dans l'intérêt de la communauté. Il en fut de même pour notre urbaniste, Chantale Richard, membre du Comité technique qui a participé à plusieurs rencontres avec les urbanistes des municipalités et l'aménagiste de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

Ces rencontres ont permis de voir comment il pouvait répondre aux attentes tant de la région que de notre municipalité, tout en tenant compte, bien entendu, des obligations relatives au Plan métropolitain d'aménagement et de développement du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (PMAD) dont nous faisons partie en tant que MRC. Nous ne pouvons pas nous soustraire à certaines obligations du PMAD, ce qui est parfois contraignant à bien des égards, par exemple, au niveau du nombre de logements par hectare, soit 13 pour nos propres périmètres urbains.

La municipalité a reçu, en avril 2013, la version préliminaire du Schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC de La Côte-de-Beaupré et a fait part à la MRC de ses commentaires car notre urbaniste aura à l'appliquer au quotidien, tâche ardue compte tenu de son contenu réglementaire.

Je vous rappelle que les stratégies du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) ne sont pas le fruit du hasard. Elles s'appuient sur des consensus établis lors du Forum métropolitain des élus en juin 2010, des comités de travail qui ont suivi les consultations auprès de la population, des intervenants du milieu, des municipalités et des MRC.

Le PMAD s'articule autour de trois objectifs : 1.) bâtir une

région métropolitaine plus cohérente au niveau organisationnel; 2.) offrir des milieux de vie et des lieux d'emploi en quantité suffisante pour accueillir la croissance et 3.) limiter les pressions de l'urbanisation sur les milieux naturels et agricoles en utilisant judicieusement nos ressources, tout en veillant au bien-être des citoyens.

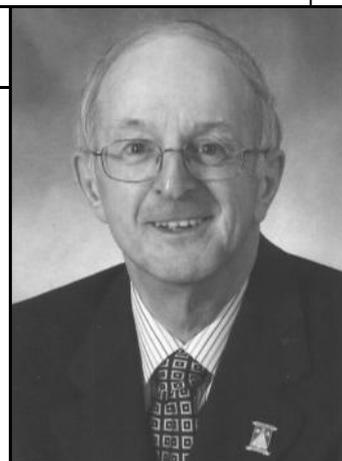
Parmi les moyens d'action contenus au Plan métropolitain, il y en a qui sont de la responsabilité directe de la Communauté métropolitaine et d'autres qui devront être appliqués par les municipalités locales et les MRC en relation avec les outils de planification qui sont à leur disposition.

Quant au Schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC de la Côte-de-Beaupré, il est issu de la même démarche que le PMAD, à savoir, qu'il est le fruit d'une consultation citoyenne et d'un travail laborieux de la part de la MRC et des municipalités. Il repose sur la vision stratégique adoptée par l'ensemble des partenaires concernés par le développement de la Côte-de-Beaupré. Cette vision stratégique est fondée sur quatre grandes orientations de développement : utiliser de façon optimale le territoire et ses ressources; assurer un développement économique durable; préserver et améliorer le caractère distinctif du territoire et accroître la qualité de vie de la population.

Les élus et les urbanistes auront à assurer le suivi de la mise en œuvre de cet outil de planification de notre territoire, tout un mandat à relever. La Communauté métropolitaine de Québec réalisera périodiquement le suivi du PMAD auquel nous devons nous conformer. Il y a obligation de résultat des partenaires de la Communauté métropolitaine de Québec.

Bon été à tous et n'oubliez pas de participer aux séances du Conseil municipal les premiers lundis du mois et de consulter notre site internet.

Germain Tremblay, maire



Germain Tremblay, maire



## POINTS D'INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### 1 - Maison des jeunes La ZONE

En mars dernier, j'assistais à l'assemblée annuelle de la Maison des Jeunes la Zone et je dois vous dire qu'à chaque assemblée je suis frappé par les initiatives et les implications de nos jeunes à tous les niveaux. Je les encourage donc à persévérer et à continuer à progresser en relation avec la mission de la maison

des jeunes La Zone.

Je profite donc de l'occasion pour vous présenter leur Projet de travail de milieu en 2013. Encore une fois, félicitations pour votre implication. Vous avez toute notre admiration.

### 2 - Fête des bénévoles

En avril dernier, avait lieu la fête des bénévoles. Quand plus de 200 bénévoles s'impliquent dans une communauté, ça mérite qu'on s'y attarde et il n'y avait pas meilleur événement qu'un brunch pour leur rendre hommage.

Votre engagement influe directement, et pour le mieux, sur la qualité de vie de nos citoyens. À chacun et chacun, MERCI pour tout le temps investi dans votre milieu. Vous faites partie de nos plus beaux succès.

### 3 - Ensemble vocal Arc-En-Sons

En mai dernier, j'assistais à une représentation de l'ensemble vocal Arcs-en-Sons. Cet ensemble est de plus en plus populaire sur la Côte-de-Beaupré. Par leur professionnalisme, la formation nous a présenté une

soirée exceptionnelle en musique et mélodie.

Félicitations à toutes les personnes qui contribuent au succès de cette formation musicale.

### 4 - Plantation et entretien d'une bande riveraine

#### NOUVEL OUTIL DE RÉFÉRENCE INCONTOURNABLE POUR LES MUNICIPALITÉS: BANDERIVERAINE.ORG

La Corporation des Fleurons du Québec est heureuse d'annoncer en primeur à ses membres, la mise en ligne d'un nouvel outil de référence incontournable pour les responsables municipaux et les professionnels en aménagement paysager : **Bande riveraine – Plantation et entretien** [[banderiveraine.org](http://banderiveraine.org)]. Ce site présente, en grande première, les principes d'aménagement et les méthodes de plantation en bande riveraine approuvés consensuellement par un comité d'experts. Il contient toutes les informations nécessaires à la réalisation et à l'entretien d'un projet de restauration.

Réalisé par la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ), de concert avec l'industrie de l'horticulture ornementale, le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) et grâce à la collaboration du **comité d'experts**, le site [[banderiveraine.org](http://banderiveraine.org)] propose une démarche qui permet d'identifier les zones végétatives et hydriques, déterminer les caractéristiques du site, établir le concept dans le respect des règles, et choisir les végétaux. Les techniques de plantation, d'ensemencement et d'entretien sont aussi présentées.

Plusieurs outils d'information indispensables pour les municipalités s'y retrouvent également:

- Le *Répertoire des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines du Québec*, qui s'est mérité le prestigieux prix Phénix de l'environnement en 2010
- Un moteur de recherche pour sélectionner les végétaux recommandés
- Le dépliant *Plantation et entretien d'une bande riveraine*, dédié aux consommateurs et disponible pour distribution
- Le Guide de bonnes pratiques *Aménagement et les techniques de restauration des bandes riveraines*, dédié aux professionnels (disponible sous peu)

La Corporation des Fleurons du Québec encourage les municipalités à utiliser ces outils et à les diffuser auprès de leurs citoyens. Il est également possible d'en commander en version imprimée auprès de la FIHOQ, un prix avantageux est offert aux municipalités Fleurons [[voir le bon de commande](#)]. Dans un contexte de protection de l'environnement, ces outils deviennent de précieux alliés !

## 5 - Rapport annuel 2012 du CLD

Extrait du mot de la présidence et de la direction générale : « Leader du développement économique de la région, le Centre local de développement de la Côte-de-Beaupré a connu en 2012 une nouvelle année formidable. Les réalisations ont été nombreuses, et ce, dans toutes les sphères d'intervention .....



Récemment le gouvernement du Québec laissait entendre qu'il compte renforcer le rôle des CLD en leur confiant les services aux entrepreneurs de sa nouvelle Banque de développement. Cet outil additionnel permettra bientôt à notre organisation d'étendre encore davantage son panier de services et d'intervenir ainsi avec plus d'impact dans les entreprises de notre territoire.

Plusieurs dossiers qui nous occupent connaîtront au cours des prochains mois des développements importants. Le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2013-2018 trace la voie. Plus que jamais, nous

devons être vigilants, nous serrer les coudes et démontrer une détermination sans faille. Nous habitons une région au potentiel incomparable. Notre responsabilité collective est de faire fructifier ce potentiel afin de créer, chaque jour, une région en santé ! »

Pour en savoir plus, vous pouvez visiter le site internet [www.enaffairesaveclacote.com](http://www.enaffairesaveclacote.com) et retrouver le rapport annuel 2012 intégral dans la rubrique Communications / Publications.

Germain Tremblay, maire

## Projet travail de milieu

**Titre du projet :** Travail de milieu HORS ZONE

**Lieu de réalisation :** Saint-Tite-des-Caps et Saint-Ferréol-les-Neiges

**Répondant :** Maryse Néron, coordonnatrice Maison des Jeunes La Zone

**Clientèle visée :**

- Principalement les jeunes de 11 à 17 ans
- En périphérie, les jeunes de 9 à 11 ans et les jeunes de 17 à 22 ans.
- L'ensemble des municipalités visées

**Résumé du projet :**

Suite à une recommandation du projet S.M.A.T. de 2007 d'implanter un projet de travail de milieu dans la municipalité de Saint-Tite-des-Caps, l'équipe de travail actuelle de la Maison des Jeunes La Zone a repris le projet en 2009. Le projet se résume à rejoindre les jeunes dans leur milieu de vie tout en leur offrant des alternatives pour occuper leur temps de loisirs. De plus, nous colligeons des informations sur les habitudes de vie et les lieux de fréquentation des jeunes. Finalement, nous aurons à être sensibles, face aux problématiques des jeunes, à fournir de l'information au besoin et à recueillir des données qui viendront



préciser le genre de travail à mettre en place dans les années futures. Des intervenants agiront dans la municipalité ciblée pour créer des liens significatifs avec ces jeunes, des activités et des projets où les jeunes pourront s'investir et ainsi s'amuser, s'impliquer et apprendre de façon saine et sécuritaire. Le travail de milieu nous permettra aussi de connaître davantage les habitudes de vie et les besoins des jeunes de Saint-Tite-des-Caps et de Saint-Ferréol-les-Neiges. Finalement, nous rédigerons un rapport final qui proposera l'avenue la plus intéressante pour répondre aux besoins de ces jeunes.

**Période de réalisation :** du samedi 1<sup>er</sup> juin au lundi 2 septembre 2013

Maryse Néron, Coordonnatrice



## Concours Village en fleurs 2013

**L**e Concours Village en fleurs 2013 revient encore cette année pour continuer à encourager la population à améliorer la façade de leur résidence, et ce, peu importe la forme d'habitation. Pour les uns, ce sera la plantation d'arbres pour les autres, l'installation de boîtes à fleurs de potées fleuries ou autres plantes suspendues. Les efforts individuels contribuant à coup sûr à un embellissement collectif.

La municipalité participe, depuis 2010, au Programme Fleurons du Québec. Le Comité d'embellissement paysager, assure, depuis 2011, le suivi des recommandations de l'évaluation de ce programme et du suivi du concours en étroite collaboration avec la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges.

En 2013, les évaluations se feront selon deux catégories ; l'une destinée aux résidences privées et l'autre pour les services et commerces.

Les évaluations, pour la première catégorie, seront faites soit pour les boîtes à fleurs ou autres plantes en pot ou suspendues et pour les plates-bandes ou ro-



cailles en façade. Une catégorie dite Intégration végétale des murets est ajoutée cette année pour mieux tenir compte du caractère spécifique du relief de notre territoire. Enfin un prix Excellence sera attribué pour des aménagements d'envergure.

Les critères d'évaluation sont : la propreté, l'entretien des végétaux, la variété des éléments horticoles et l'état visuel de l'ensemble.

Les prix, d'une valeur de 50,00 \$ chacun, seront remis à l'occasion d'une soirée à l'Hôtel de ville, le jeudi 19 septembre, à 19 h 30.

## L'herbe à poux, ça s'arrache !

**C**haque année, l'herbe à poux provoque des allergies chez plus d'un Québécois sur six. Vers la fin de juillet, les fleurs de l'herbe à poux produisent du pollen, responsable de la rhinite allergique. Le pollen de l'herbe à poux provoque chez les personnes allergiques le rhume des foins et, parfois, la sinusite chronique ou l'asthme.

L'herbe à poux est une mauvaise herbe très répandue. L'apparence de cette plante annuelle change au cours de la saison mais son feuillage cannelé, ressemblant à celui de la carotte, nous permet de l'identifier facilement.

Les plants d'herbe à poux poussent dans les lieux où le sol est perturbé ou dénudé ou encore dans les espaces où d'autres plantes ont de la difficulté à pousser. On peut les retrouver dans plusieurs habitats : terrains vacants, stationnements, bords de trottoirs, terrains de jeu, dépôts à neige, remblais, plates-bandes et abords de routes.

Il est possible de contrôler l'herbe à poux, soit en l'arrachant, en la tondant ou en la coupant au ras du

sol. L'arrachage peut être fait dès que les plants sortent de terre en mai, jusqu'à la production de fleurs. Pour éviter la libération du pollen et l'apparition de réactions chez les personnes allergiques, l'arrachage doit être réalisé avant la fin de juillet. Il est également possible de tondre ou de faucher les plants d'herbe à poux. La tonte se fait avant la fin de juillet, et l'opération doit être répétée à la fin d'août.

Chaque geste posé fera une différence et contribuera à l'amélioration de la qualité de vie des personnes allergiques.

(source : <http://www.herbeapoux.gouv.qc.ca>)

**Vous reconnaissez cette plante? Arrachez-la ou coupez-la au ras du sol.**



## NOUVELLES DU COMITÉ PERMANENT DE LA FAMILLE

**Sensibilisation à la sécurité routière auprès des employés des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beauré**

**V**oici un bel exemple de collaboration entre Boralex, la Sûreté du Québec et le Comité permanent de la famille. Le 8 mai dernier, à la demande de Carl Pelletier, directeur chez Boralex, le Comité permanent de la famille tenait sa première campagne annuelle de sensibilisation à la sécurité routière, par l'érection d'un barrage routier, sous la direction de la Sûreté du Québec. Ce barrage s'est tenu à l'entrée Est de la municipalité, coin Royale et Rang St-Antoine de 5 h à 7 h 30.

Par Pierre Lortie, président du comité permanent de la famille

Lors de cet événement, seize (16) vaillants bénévoles et partenaires, soucieux des actions familles, ont remis notre dépliant de sensibilisation à la sécurité routière (voir l'exemple plus bas) ainsi qu'un document de Boralex sur le Code de bonne conduite sur le chantier de construction.

Ces personnes sont les suivantes :

**Germain Tremblay, Ghyslaine L. Lortie, Lise Gingras, Léopold Michel et Laurent Habel**, du Conseil municipal ;

Les agents **Rachel Picard** et **Kevin Camiré**, de la Sûreté du Québec ;

**Rock Lajeunesse** et **Bertrand Sylvain**, du Service aux incendies ;

**Carl Pelletier** et **Robert Tétrault**, de Boralex ;

**Éric Morency, Julie Bouliane** et **Francis Flynn**, comité de citoyens du Chemin de l'Abitibi ;

**Martin Pouliot** et **Pierre Lortie**, du Comité permanent de la famille.

Cette initiative fut très bien accueillie par les travailleurs des éoliennes et nous a permis de distribuer nos dépliants à plus de 350 voitures, totalisant plus de 450 travailleurs. Plusieurs ont apprécié que la sécurité routière soit une priorité dans notre municipalité et nous encourageant à maintenir ces campagnes de sensibilisation.

**Qui est BORALEX?**

C'est une entreprise québécoise de production d'énergie éolienne, hydroélectrique et thermique opérant au Canada, en France et aux États-Unis et totalisant près de 500MW. Le mois de mai 2013 marquera l'ouverture du chantier et le début des activités de construction. Pour Boralex, l'année 2013 est celle de la fin du montage des éoliennes. C'est aussi l'année où l'on comptera sur la participation de plus de 600 travailleurs.

La compagnie Boralex demande à ses employés de respecter le voisinage en réduisant la vitesse de circulation dans les zones résidentielles, de limiter les transports individuels, d'être courtois envers les citoyens et de favoriser le covoiturage. C'est une entreprise qui a une responsabilité sociale.

Rappelons que la sécurité routière fait partie d'une priorité du plan d'action de la politique familiale de Saint-Ferréol-les-Neiges.




**RÉDUISEZ  
VOTRE VITESSE**





## Un prix pour Les Sept-Chutes

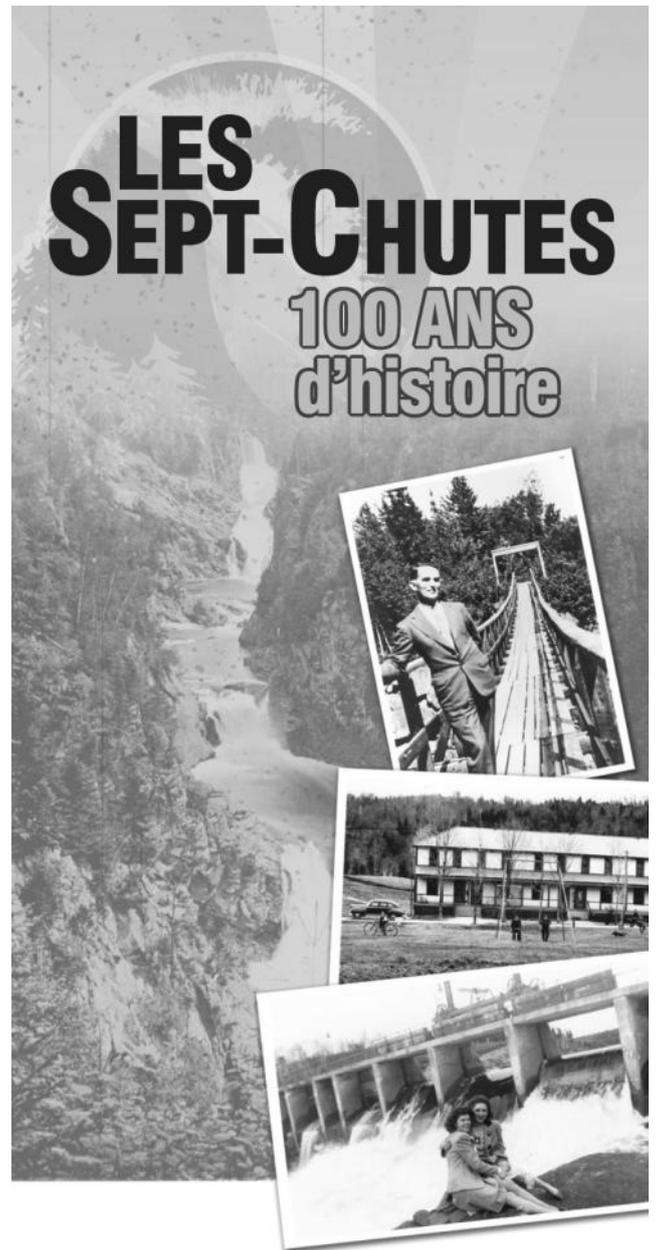
**L**es Prix du patrimoine des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches constituent un mécanisme commun et public de reconnaissance des projets de tous ordres en patrimoine culturel sur les territoires de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. La coordination du projet est assurée par un comité organisateur formé à l'initiative de la Table de patrimoine-histoire du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches.

Les objectifs poursuivis sont la reconnaissance et la promotion des réalisations et des actions en conservation et mise en valeur du patrimoine de nos milieux et l'accroissement de la sensibilisation du public et des autorités municipales à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine culturel.

**La Corporation du Site des Sept-Chutes (CSSC) s'est mérité le prix dans la catégorie « Interprétation et diffusion »,** pour son projet de célébration du centenaire du début des travaux de construction du site Les Sept-Chutes, ex-æquo avec La Grande Ferme et son projet. Pour souligner cet anniversaire important, pour mettre en valeur ce riche pan de l'histoire industrielle locale et pour rendre hommage aux gens qui ont travaillé et vécu sur le site, l'événement « Un siècle d'histoire » a été organisé en septembre 2012 aux Sept-Chutes, là où se trouve l'une des plus anciennes centrales hydroélectriques toujours en activité au Québec.

### VOLET 1 : UNE PROJECTION MULTIMÉDIA SUR LE MUR DU BARRAGE

Les 7 et 9 septembre 2012, en soirée, le mur du barrage du petit complexe hydroélectrique est devenu écran géant pour une projection multimédia haute en couleur. Ce fut sans conteste le grand succès de ces célébrations ! Réalisée dans le style « Moulin à images », la projection architecturale de 24 mètres de large par 18 mètres de haut a été conçue à partir de documents et de plus de 4000 photos historiques provenant de diverses banques d'archives (Hydro-Québec, BANQ, Musée des Beaux-arts).



### VOLET 2 : UN RASSEMBLEMENT POUR LES FAMILLES SOUCHES

Le 8 septembre dernier, dans le cadre d'une fête familiale, les familles souches des Sept-Chutes étaient invitées à revisiter le lieu de leur origine.

### VOLET 3 : LES JEUNES DE LA RÉGION SE PROJETTENT DANS LE TEMPS

La dernière activité proposée consistait en la création d'une capsule de temps destinée à être récupérée et ouverte dans 50 ans, soit en 2062.

**La Corporation tient à remercier madame Gisèle Piédalue,** archéologue et consultante en patrimoine, également membre du CA, pour sa contribution exceptionnelle à la réalisation de cet événement.

## Partenariat pour la création d'une piste d'entraînement

**L**e Centre national d'entraînement Pierre Harvey [CNEPH] et le Mont-Sainte-Anne, en partenariat avec la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges et des donateurs privés de la région, sont fiers d'annoncer la construction d'une nouvelle piste multifonctionnelle pour les athlètes de ski de fond et le grand public. Cet investissement de près de 275 000 \$ aura un impact direct sur le développement d'espoirs en ski de fond, en plus de positionner favorablement le CNEPH sur la scène nationale. Cette infrastructure indispensable au développement des athlètes sera également ouverte au grand public pour la pratique du ski à roulettes ou tout autre sport.



*Par Lisa-Marie Lacasse, chef de service aux communications, Mont-Sainte-Anne*

### PISTE ASPHALTÉE AJOUTÉE AU RÉSEAU DU CENTRE DE SKI DE FOND

Cette piste multifonctionnelle sera aménagée à l'intérieur du réseau des pistes de ski de fond de la montagne et sur le rang St-Julien à Saint-Ferréol-les-Neiges. Elle sera accessible de mai à novembre, soit lors d'une période où les athlètes s'entraînent intensément. Avec cette infrastructure de 4,9 km [boucle totale] au profil varié, les athlètes auront désormais accès à des installations de haute qualité pour parfaire leurs techniques et pousser leur préparation physique.

« Je suis emballé par ce projet qui permettra d'assurer l'avenir de notre Centre d'entraînement, alors que les athlètes passent maintenant plus de temps en entraînement en ski à roulettes que sur la neige, en comparaison à ce que nous faisons il y a 20 ans, a indiqué Pierre Harvey. Dans ce contexte, il était crucial de leur offrir une infrastructure sécuritaire et

adaptée à leurs besoins. »

Daniel Rochon, directeur général et vice-président du Mont-Sainte-Anne, ajoute : « La venue de cette piste permettra un entraînement sécuritaire non seulement aux athlètes de calibre international et aux espoirs chez les juniors, mais au grand public également. Le partenariat grâce auquel le projet se concrétise est un bel exemple qu'il est possible de réunir des partenaires de divers horizons afin de réaliser un projet porteur pour la région. » En plus des athlètes du CNEPH, le Club Ski Nordique MSA, le Club de ski de fond Rouge et Or et le Club Skibec Nordique seront parmi les utilisateurs privilégiés de cette piste multifonctionnelle.

### UN PARTENARIAT UNIQUE

L'investissement en question se réalise par le biais d'un partenariat unique regroupant le Mont-Sainte-Anne, la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, des donateurs privés et des entrepreneurs de la région. Les travaux préparatoires pour la construction de la piste ont déjà débuté et son ouverture est prévue pour l'été 2013.

## Saint-Ferréol-les-Neiges à la conquête de l'espace !

**L**e comité agricole tient à féliciter Les Canardises, qui après avoir conquis la région, la province, le pays et la planète, passe maintenant à la conquête de l'espace.

Cette entreprise agricole de Saint-Ferréol-les-Neiges a réussi, par la qualité de ses produits, à passer par un processus de sélection très rigoureux pour que les rillettes de canard des Canardises se retrouvent au menu de la station spatiale internationale dans le

cadre de la mission Expédition 33/34/35 à laquelle participait le canadien Chris Hadfield. Sur cette lancée nous leur souhaitons de décrocher la lune !





## Emmenez votre visite sur le site Les Sept-Chutes !

### VOUS RECEVEZ DE LA VISITE À LA MAISON ?

Procurez-vous des laissez-passer pour leur faire découvrir le site les Sept-Chutes à coût abordable.

Ces laissez-passer sont en vente au secrétariat de l'hôtel de ville au coût de 6 \$ chacun. **Limite de 4 laissez-passer par visite.**

Pour la saison 2013, **100 laissez-passer** sont disponibles. Faites vite !

Nous vous rappelons que l'accès au site Les Sept-Chutes est gratuit pour tous les résidents de Saint-Ferréol-les-Neiges sur présentation d'une preuve de résidence.



### CORPORATION DU SITE DES SEPT CHUTES (CSSC)

Notre organisme est à la recherche d'une personne pour siéger à son Conseil d'administration (CA); une expérience de mise en marché pour le secteur du tourisme est un atout, mais pas une nécessité. De 6 à 8 réunions des membres du CA ont lieu annuellement.

De plus, la corporation a dans ses cartons quelques projets pour lesquels l'apport de bénévoles, en complément avec l'équipe régulière d'entretien, serait grandement apprécié; travaux de peinture, menuiserie, aménagement paysager, etc. Si vous avez de l'intérêt pour le site touristique les Sept-Chutes et le goût de collaborer au maintien et au développement de cet élément du patrimoine de notre communauté, n'hésitez pas à vous manifester.

Vous êtes intéressés ? communiquer avec madame Guylaine Pichette au 418 826-3139 poste 222 ou par courriel à [guylaine@septchutes.com](mailto:guylaine@septchutes.com).

### AUSSI : ORGANISEZ VOTRE PARTY DE FAMILLE SUR LE SITE !

Alors que l'été arrive à grands pas, c'est le temps de penser fêtes en famille ou entre amis et moments agréables autour d'un bon repas sur le BBQ !

Vous êtes donc invités à organiser vos événements, directement sur le site.

Les Sept-Chutes vous offrent :

Un espace de repas couvert,; Des BBQ fonctionnels,; Des modules de jeux et des jeux d'eau pour divertir les enfants,; Et un plein de nature !

Le tout disponible en journée comme en soirée, sur réservation seulement.



# 13 JUILLET

13 H À 17 H 30

**Sur le site :**

**LES SEPT-CHUTES**  
4520 avenue Royale  
Saint-Ferréol-les-Neiges  
418 826-3139  
[www.septchutes.com](http://www.septchutes.com)

# Fête de la famille



**AU PROGRAMME:**

*Des défis à relever!*

- Petite course à pied contre la montre
- Défi : montée des escaliers contre la montre
- Parcours à obstacles

Ces événements sportifs sont réalisés en collaboration avec



**AUSSI:**

**le tombe à l'eau!**

À qui le tour de s'asseoir sur la planche?



**Également au programme :**

jeux gonflables, mini-soccer, mini-golf, jeux d'eau, maquillage, grignotines et hot-dogs!

*Soyez de la fête!*

NOS PARTENAIRES PRINCIPAUX





## ÉCHOS DE LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

### De l'aide pour vos rénovations domiciliaires

**S**aviez-vous qu'il existe quatre programmes de subvention, en collaboration avec la Société d'habitation du Québec et la Société canadienne d'hypothèques et de logement, pour rénover votre propriété?

Voici les conditions d'admissibilité pour chacun des programmes :

Dans les quatre cas, les travaux doivent être exécutés par un entrepreneur qui détient une licence délivrée par la Régie du bâtiment du Québec

#### RÉNOVILLAGE

- Être propriétaire-occupant d'une résidence familiale de 2 logements et moins, dont 1 logement est occupé par le propriétaire avec une valeur uniformisée du bâtiment inférieure à 90 000\$ pour un immeuble à 1 logement et 180 000\$ dans le cas d'un immeuble à 2 logements;
- Être à faible revenu (ex. : pour 2 personnes, le revenu familial **brut** doit être inférieur à 31 200\$);



- Les seuls travaux admissibles sont : la structure, la charpente, la plomberie, le chauffage, l'électricité et la sécurité-incendie;
- Si vous avez déjà bénéficié de cette subvention depuis 1997, vous n'êtes plus admissible pour une seconde fois ;

*L'aide financière maximale pour ce programme est de 10 000\$ et s'établit en fonction du coût des travaux et d'un pourcentage selon le revenu ainsi que la taille du ménage.*

#### PROGRAMME DE RÉNOVATION D'URGENCE (PRU)

- Être propriétaire-occupant d'une résidence familiale avec une valeur uniformisée du bâtiment inférieure à 90 000 \$;
- Être à faible revenu (ex. : pour 2 personnes, le revenu familial **brut** doit être inférieur à 31 500 \$);

- Les travaux admissibles sont seulement des travaux d'urgence (ex. : une toiture qui coule, une entrée électrique défectueuse);
  - Pour être admissible, il ne faut jamais avoir bénéficié de cette subvention;
- L'aide financière maximale pour ce programme est de 6 000 \$.

#### LOGEMENTS ADAPTÉS POUR ÂNÉS AUTONOMES (LAAA)

Veillez prendre note que la Société d'habitation du Québec (SHQ) prévoit réviser le programme Logements adaptés pour aînés autonomes (LAAA) au cours de la prochaine année. Par conséquent, aucun budget ne sera attribué pour la programmation 2013-2014.

#### PROGRAMME D'ADAPTATION DE DOMICILE (PAD)

Pour cette subvention, les revenus ne sont pas pris en considération et est en collaboration avec le CLSC. Les personnes admissibles sont celles qui sont limitées dans l'accomplissement de leurs activités quotidiennes qui démontrent, dans un rapport d'évaluation, que la déficience est significative et persistante et que leurs incapacités nécessitent que des modifications soient apportées à leur domicile. Les travaux admissibles sont, par exemple : une rampe d'accès à l'extérieur ou le réaménagement d'une salle de bain. L'aide financière maximale de base est de 16 000\$. Une aide additionnelle de 7 000\$ est possible en fonction de certains critères tels qu'être à faible revenu et l'agrandissement du domicile. De plus, une aide supplémentaire de 10 000\$ est également possible lors de l'installation d'équipements spécialisés (ex: un appareil élévateur).



Pour de plus amples renseignements, contactez Vanessa Renaud-Hébert au 418 824-3420 poste 236 ou visitez le [www.mrcotedebeaupre.com](http://www.mrcotedebeaupre.com).

## Un nouveau véhicule pour le transport collectif

**P**LUMobile, le service de transport collectif et adapté des MRC de La Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans, est heureux d'annoncer la mise en service d'un nouveau véhicule Novabus à compter du 22 avril prochain.

Ce nouveau véhicule offrira à la clientèle de l'Express Desjardins un intérieur plus spacieux, plus confortable et au look plus urbain. Doté de 47 places, il permettra d'accueillir plus du double de la clientèle. Tout comme les autres autobus, PLUMobile offre à ses usagers un accès Internet sans fil gratuit et un support à vélo.

**PLU Mobile**  
Organisateur de déplacements  
Côte-de-Beaupré - île d'Orléans



Le nouveau véhicule de PLUMobile. Photo tirée du [www.facebook.com/plumobile](http://www.facebook.com/plumobile)

« Depuis quelques semaines, nous constatons que lors de certains parcours, l'Express Desjardins est à pleine capacité. Pour répondre à la demande sans cesse croissante, il fallait trouver une solution durable à ce succès. Ce nouveau véhicule nous permettra d'offrir un service bonifié à la clientèle de l'Express Desjardins», indique M. Daniel Robitaille, président du Centre local de développement (CLD) de la Côte-de-Beaupré, gestionnaire de PLUMobile.

« Le développement du service de transport collectif est l'une des actions inscrites au Plan d'action 2013-2018 du Plan de développement durable des collectivités de la Côte-de-Beaupré. De plus, la MRC mise sur les réseaux de transport collectif afin de structurer le territoire. C'est un objectif du Schéma d'aménagement qui est en cours de réalisation», précise quant à lui M. Pierre Lefrançois, maire de L'Ange-Gardien et préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

Rappelons que la gestion et la coordination de PLUMobile sont assurées par le CLD de la Côte-de-Beaupré. Les activités de PLUMobile sont soutenues financièrement par Desjardins, la MRC de La Côte-de-Beaupré et ses municipalités, la MRC de l'Île d'Orléans et ses municipalités, le ministère des Transports du Québec, la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale, la Communauté métropolitaine de Québec et le Pacte rural 2007-2014 de la MRC de l'Île d'Orléans.



Centre local de développement

## «La Côte de Beaupré est agricole d'âme et de tradition.»

**C**'est l'énoncé de vision du plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC Côte de Beaupré. Le PDZA a entre autres comme objectifs d'assurer le développement et la pérennité d'activités agricoles diversifiées et d'encourager l'émergence d'activités complémentaires à l'agriculture.

La réalisation du potentiel agricole favorise aussi la vitalité et l'occupation dynamique du territoire. Le PDZA en est à l'étape des consultations et le plan devrait être adopté d'ici la fin de 2013.



## DES NOUVELLES DU COMITÉ H<sub>2</sub>O

### La Stratégie québécoise d'économie d'eau potable

**D**ans le cadre de cette Stratégie adoptée par le gouvernement provincial, le comité H<sub>2</sub>O a tenu, le 10 avril dernier, une séance d'information sur ce sujet et de ses implications pour la municipalité. Une quarantaine de citoyens ont assisté à cette rencontre très appréciée d'après les commentaires recueillis.

Voici un exposé de cette conférence :

#### 1. LE SYSTÈME D'APPROVISIONNEMENT ET LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION

- La municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges s'approvisionne en eau à partir de puits souterrains. Les deux premiers sont situés dans une nappe phréatique dans le rang St-Nicolas. Ces deux puits ont été mis en opération en 1996 à la suite de problèmes antérieurs concernant la qualité de l'eau;
- La capacité de ces deux puits est de 1363 mètres cubes par jour tels qu'évalués par les hydrogéologues qui ont comme mandat d'assurer le suivi de la gestion des aquifères;
- Les deux autres puits sont situés dans le rang St-Antoine. Mis en opération en 2008, ils ont une capacité de 654 mètres cubes par jour. La nappe phréatique dans le rang St-Antoine est complètement indépendante de la première;
- La capacité en continu des puits est donc de 2017 mètres cubes par jour. La capacité en continu d'une nappe phréatique est définie comme étant la quantité d'eau qui peut être prélevée en tenant compte de la réalimentation naturelle par la pluie et la fonte de la neige dans une optique de développement durable. Il est donc important de noter que la capacité en continu de notre système doit être suivie de près de façon à ne pas assécher un puits;
- Une capacité additionnelle sporadique de réserve existe dans les puits du rang St-Nicolas. Cette capacité additionnelle peut être utilisée seulement quelques jours de suite pour faire face à un besoin supplémentaire exceptionnel (combattre un incendie, un bris dans les conduites, période de fort achalandage etc...);
- Le système d'approvisionnement en eau se complète avec un réservoir de 2135 mètres cubes situé sur la rue de la Reine. À cause de la dénivellation impor-



tante dans la municipalité, 5 chambres de réduction de pression sont installées dans le réseau de distribution de 36 kilomètres de la municipalité.

#### 2. POPULATION DESSERVIE PAR LE RÉSEAU

Selon le décret de 2013, la population de Saint-Ferréol-les-Neiges a atteint 3064 personnes. Le nombre de logements en 2012 était de 2420 pour l'ensemble de la municipalité. Mentionnons que le réseau de distribution d'eau potable dessert une partie seulement de la municipalité localisée dans le village et dans le secteur ouest.

Selon le formulaire 2011 de l'usage de l'eau potable complété par la municipalité, le réseau de distribution dessert 1770 logements ayant une population de 2655 personnes. Parmi cette population, 60 % ont le statut de résident permanent alors que 40 % ont un statut de non-résident. D'où l'importance d'en tenir compte au regard de l'analyse statistique de la situation de l'eau dans la municipalité.

#### 3. RÉSUMÉ DES STATISTIQUES POUR LA PÉRIODE DE 2008 À 2012

À chaque jour, un ordinateur compile la quantité d'eau consommée à l'heure. Cet ordinateur situé au garage municipal est relié à des débitmètres mesurant la quantité d'eau à la sortie des puits. Dans ce rapport, on indique la quantité d'eau pompée de chacun des puits, la moyenne horaire ainsi que le débit moyen de nuit. Le débit moyen de nuit est la

quantité d'eau moyenne à l'heure qui a été pompée dans le réseau entre 2 heures et 5 heures du matin. Le débit moyen de nuit est un indice reconnu par les spécialistes dans le domaine pour déterminer les pertes dans un réseau d'aqueduc.

Le comité d'eau potable a compilé ces statistiques à partir d'octobre 2008 et poursuit consciencieusement ce travail depuis. Le tableau suivant est un résumé de ces chiffres du 1<sup>er</sup> octobre 2008 au 31 décembre 2012.

	M3/hr	M3/jr	%
<b>Débit moyen</b>	49,2	1181	100
<b>Débit moyen de nuit</b>	26,9	646	54,6
<b>Pertes estimées</b>	18,4	442	37,4
<b>Consommation</b>	30,8	739	62,5

Résumé des statistiques compilées entre le 1<sup>er</sup> octobre 2008 et le 31 décembre 2012.

Le débit moyen représente la quantité d'eau pompée des puits vers le réseau de distribution au cours de cette période. Le débit journalier varie dépendamment de la saison. Celui-ci atteint son plus haut niveau durant les 2 cycles suivants : soit les mois d'été et la période des fêtes. Pendant ces périodes, le volume peut atteindre 2000 mètres cubes par jour alors qu'en automne le volume diminue à environ 850 mètres cubes par jour. Les causes de ces variations dépendent de plusieurs facteurs.

Le bas débit survient en automne et au printemps car la population est composée de résidents permanents qui vaquent à leurs occupations. En été, la population augmente principalement en raison du tourisme; les résidents consommant plus d'eau au remplissage des piscines, à l'arrosage du gazon et du potager, au lavage des voitures, etc.

Pendant le temps des Fêtes les visiteurs sont en plus grand nombre ayant pour effet de faire fonctionner le réseau hébergement à sa pleine capacité.

Le débit moyen de nuit, enregistré à chaque heure entre 2 heures et 5 heures du matin, est utilisé pour déterminer les pertes dans le réseau. La compilation des statistiques nous amène à constater ce qui suit :

- Le débit de nuit est en général inférieur la semaine par rapport à la fin de semaine;
- Le débit de nuit est à son minimum, au début de mai, ainsi qu'au début décembre;
- Le débit moyen de nuit est de 26,9 mètres cubes

par heure et représente 54,6 % du débit moyen journalier. Ce dernier inclut les pertes d'eau dans le réseau et de la consommation de nuit.

À partir de ces chiffres, les pertes estimées pour le système de distribution sont de 18,4 mètres cubes par heure, ce qui correspond à 37,4 % du débit moyen. Les pertes estimées sont calculées selon les normes du formulaire à l'usage de l'eau potable. De cette valeur, on doit alors estimer la consommation de nuit en fonction du nombre de résidents et de leur consommation. Nous concluons donc que la moyenne des pertes dans le réseau de distribution d'eau se situe autour de 35 %.

#### 4. LES EXPERTS CONSEILS

La municipalité retient les services de deux firmes pour l'aider à gérer les équipements de l'eau potable. Ces firmes ont validé les données et les conclusions présentées par le comité H<sub>2</sub>O.

- Mission HGE inc. est une firme d'ingénieurs-hydrogéologues qui ont comme mandat de procéder au suivi et à la gestion des aquifères exploités. Le but de ce mandat est de surveiller et de connaître l'évolution de chacun des puits exploités.
- Génivar est la firme d'ingénieurs-conseils qui s'occupe de gérer les aspects techniques associés au système de pompage, au réservoir ainsi qu'au réseau de distribution et de la compilation de données.

#### 5. LA STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

• La Stratégie a été adoptée par le gouvernement québécois. Elle est conçue pour les administrations publiques et a pour objectif d'éviter des augmentations inutiles des ouvrages d'approvisionnement en eau potable. La Stratégie comporte deux objectifs spécifiques soit :

- La réduction de la consommation de 20 %
- La réduction des pertes par fuites à 20 % du volume d'eau produite

Les objectifs ci-dessus mentionnés doivent être réalisés à 100 % pour le 31 décembre 2016 dont 50 % pour le 1<sup>er</sup> avril 2014. Officiellement, la participation à cette Stratégie est volontaire mais les municipalités qui ne participent pas n'auront pas droit aux subventions pour réparer ou améliorer leurs infrastructures.



## La Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (suite)

### 6. MESURES POUR LES ORGANISMES MUNICIPAUX

#### • Mesure 1

La municipalité doit d'abord décrire la situation de ses infrastructures. L'état de la situation doit couvrir la problématique constatée ainsi que le plan d'action pour se conformer à la stratégie. Une révision de la réglementation sur l'eau potable doit aussi être préparée pour la rendre conforme à la Stratégie.

#### • Mesure 2

Un bilan annuel de l'usage de l'eau doit être préparé et envoyé au ministère chaque année. Ce bilan doit faire état de la population desservie, du volume annuel d'eau distribué, des débits moyens, du débit minimum de nuit, des débits consommés par les Industries, Commerces et Institutions (ICI) et des pertes estimées dans le réseau. Si les pertes d'eau sont supérieures à 20 %, un programme de réduction des fuites doit être inclus dans cette mesure. Le bilan se veut l'outil de base pour la démarche d'économie de l'eau.

#### • Mesure 3

Si au 1<sup>er</sup> avril 2014, les objectifs de réduction de la consommation d'au moins 10 % de la consommation unitaire n'ont pas été atteints et que le taux de fuites n'est pas inférieur à 20 %, les municipalités devront faire procéder à l'installation de compteurs dans les ICI. C'est effectivement ce que notre municipalité devra faire. Avec cette mesure, il est hors de question d'installer des compteurs dans les résidences.

#### • Mesure 4

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2017, si les objectifs de réduction de consommation de 20 % et les objectifs de réduction des fuites en deçà de 20 % n'ont pas été atteints, la municipalité devra établir une tarification adéquate pour les services d'eau dans les ICI. Au Québec actuellement, le prix moyen de l'eau est estimé à 1,51 \$ le mètre cube. L'objectif de cette mesure est de contrecarrer l'utilisation de volume important d'eau potable à des fins de refroidissement ou de climatisation et à d'autres usages difficiles à contrôler.

#### • Mesure 5

Un rapport annuel sur la gestion de l'eau doit être présenté au conseil municipal afin que les élus soient informés sur la situation de l'eau potable.

### 7. ENGAGEMENTS DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL

#### • Engagement 1

Accorder l'aide financière pour les projets d'infrastructures aux municipalités qui ont adopté et mis en œuvre les cinq mesures décrites dans la section précédente.

#### • Engagement 2

Réviser le code de la construction pour prescrire l'installation d'accessoires et d'équipements consommant moins d'eau. Les items touchés par cette révision seront notamment les toilettes, les robinets, les pommes de douche, les broyeurs à déchets, les systèmes de réfrigération et de climatisation, etc.

#### • Engagement 3

Établir une politique d'eau potable dans les immeubles gouvernementaux et ceux des réseaux parapublics de la santé et de l'éducation. Pour notre municipalité, une seule institution sera touchée, soit l'école Cap des Neiges.

#### • Engagement 4

Produire et diffuser un guide d'information sur la mise en application des cinq mesures de la Stratégie destinées aux municipalités.

#### • Engagement 5

Créer un comité pour produire un rapport périodiquement et pour assurer le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie. Ce comité assurera également la diffusion des résultats et des meilleures pratiques issues de l'application de la Stratégie, et ce, au bénéfice de tous les intervenants.

### 8. QUANTIFICATION DES OBJECTIFS POUR LE 31 DÉCEMBRE 2016

Deux objectifs doivent être atteints afin de se conformer à la Stratégie :

1. De réduire notre consommation de 20 %. Cette réduction de 20 % représente 148 mètres cubes, qui ramènera notre consommation de 739 à 591 mètres cubes par jour.

2. La réduction à 20 % des pertes d'eau provenant des fuites dans le réseau de distribution. Présentement estimées à 442 mètres cubes par jour, elles de-

vront être réduites de 206 mètres cubes ce qui correspond à une diminution de 47 %. Nous croyons que ce sera le principal défi pour notre municipalité d'atteindre cet objectif considérant l'étendu de 36 km de notre réseau de distribution.

## 9. RECOMMANDATION DU COMITÉ H<sub>2</sub>O

Le comité H<sub>2</sub>O formule les recommandations suivantes :

1. Une participation active à la Stratégie Québécoise d'eau potable de façon à obtenir les subventions requises pour l'amélioration de ses infrastructures;
2. Une révision de la réglementation en vigueur sur l'eau potable pour la rendre conforme à la Stratégie avant le 1er septembre prochain;
3. Une segmentation du réseau en 3 sections de 12 km chacune au moyen de 3 débitmètres afin de faciliter la recherche des fuites et à identifier rapidement toute détérioration d'un secteur particulier;
4. L'installation de compteur d'eau dans les ICI majeurs sur le territoire desservi par le réseau d'aqueduc et ce aux frais des propriétaires de ces ICI;
5. La mise sur pied d'un programme de détection et de réparation de fuites dans le réseau d'aqueduc;
6. Un programme ciblé de visites d'inspection pour les résidences recourant possiblement au craquage pour éviter le gel des tuyaux en hiver.

## CONCLUSION

Nous, citoyens de Saint-Ferréol-les-Neiges, bénéficions d'une eau potable d'excellente qualité comparable à l'eau embouteillée. Comme déjà mentionné, notre approvisionnement se fait à partir de 4 puits qui opèrent dans 2 nappes phréatiques différentes. L'approvisionnement en eau potable à partir d'un cours d'eau est tout autre que celui provenant d'une source souterraine en raison de leur spécificité. Par contre, la recherche pour trouver de nouvelles sources souterraines est plus complexe, plus difficile, voire plus onéreuse.

Notons qu'il y a eu des améliorations importantes réalisées sur notre réseau depuis 2006. En fait, le débit moyen en 2006 était de 1744 mètres cubes par jour et le taux de pertes était de plus de 50 % à cette époque.

L'adhésion à la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable de notre municipalité est essentielle et

incontournable pour l'obtention de l'aide financière servant à l'amélioration des infrastructures. En vertu du " Plan d'Intervention " préparé par la firme d'ingénieurs Génivar, un montant de 4 263 000 \$ serait requis pour la réalisation de travaux d'infrastructure des conduites d'aqueduc et d'égout à moyen terme.

Les débitmètres mesurent chaque jour la quantité d'eau puisée dans chacun des puits. De plus des détecteurs de niveaux (appelés piézomètres) surveillent la variation du niveau de la nappe phréatique principale. Nous constatons que les outils nécessaires sont en place pour ce qui couvre la gestion de l'approvisionnement.

Quant à la gestion de la distribution de l'eau, nous estimons qu'une amélioration s'impose en segmentant le réseau en 3 parties et en installant des compteurs dans les institutions, commerces et industries (ICI). Ces équipements nous permettront alors de travailler avec plus d'efficacité pour atteindre ces **deux objectifs** suivants fixés par la Stratégie, soit :

**- La réduction de la consommation de 20 %**

**- La réduction des pertes par fuites à 20 % du volume d'eau produite**

Le Comité H<sub>2</sub>O est pleinement conscient de l'avenir de la municipalité. Les années futures continueront à voir l'expansion de la construction domiciliaire. Il nous apparaît donc évident qu'une demande accrue en eau potable sera requise et inévitable. C'est là une raison de plus pour la municipalité de se conformer aux exigences de la Stratégie.

## Le Comité H<sub>2</sub>O

Francine Bouchard,  
André Desroches,  
Robert Pilote,  
André Vermette

**Note :** La présentation est sur le site web de la municipalité ainsi que les références.



# Programmation loisirs ÉTÉ 2013



## Programmes d'été : dernière chance !

### LES DATES DE DÉROULEMENT :

**Programme LES EXPLORATEURS (4 à 10 ans) :**  
du 25 juin au 9 août 2013 (lundi au vendredi)

**Programme ADOS-AVENTURE (11 et 12 ans) :**  
du 25 juin au 9 août 2013 (lundi au jeudi)

**Programme LE RAM (13 à 15 ans) :**  
du 25 juin au 1<sup>er</sup> août 2013 (lundi au jeudi)

### LES COÛTS D'INSCRIPTION :

#### Programme LES EXPLORATEURS

3 jours par semaine (au choix)

5 jours par semaine (lundi au vendredi)

7 semaines : 150 \$      7 semaines : 190 \$

À la semaine : 40 \$      À la semaine : 50 \$

Tous les enfants inscrits avant le 7 juin 2013 recevront un magnifique chandail aux couleurs de l'été.

**Nouveauté :** Un service de garde animée sera offert dans la semaine du 12 au 16 août 2013 à l'Hôtel de ville. Transport non offert. Le coût est de 15 \$/jour.

#### Programme ADOS-AVENTURE

(partenariat avec les municipalités de Sainte-Anne-de-Beaupré et de l'Ange-Gardien)

4 jours par semaine (lundi au jeudi)

7 semaines : 280 \$

À la semaine : 70 \$

#### Programme LE RAM

(partenariat avec les municipalités de Sainte-Anne-de-Beaupré, Beaupré, Saint-Tite-des-Caps, Saint-

Joachim, Château-Richer et de l'Ange-Gardien)

4 jours par semaine (lundi au jeudi)

6 semaines : 240 \$

À la semaine : 70 \$

### LES ÉQUIPES D'ANIMATION :

#### Équipe d'animation (programme Les Explorateurs)

Responsable d'équipe : Corinne Gravel

Animateurs (trices) : Cassandra Fournier, Charles-Antoine Hamel, Félix Lefebvre, Florence Simard, Gabriel Robert, Gabrielle Grenon, Maude Côté-Ferland, Meagann Tremblay-Racine, Raphaël Desharnais, Sarah-Maude Simard, Virginie Deschamps, William Côté

Accompagnatrice à l'intégration : Laurianne Hayes

#### Équipe d'animation (programme Ados-Aventure)

Responsable d'équipe : Marjorie Tremblay

Animateurs (trices) : Jean-Simon Gravel, Raphaël Tremblay, Vanessa Poulin-Blondeau

#### Équipe d'animation (LE RAM)

Responsable d'équipe : Bryan Bernier

Animateurs (trices) : Raphaël Dionne Rhéaume, Christelle Pichard Jolicoeur

### POUR INFORMATION:

Martin Pouliot au 418 826-2253, poste 113

## Piste cyclable Jean-Larose

Suite à la mise en place d'un partenariat avec le Mont-Sainte-Anne, la municipalité propose à ses citoyens un produit afin de répondre à un besoin exprimé par la population.

Dès l'ouverture de la saison estivale, il est possible de circuler sur la piste cyclable du sentier Jean-Larose entre la station Mont-Sainte-Anne et le camping du rang Saint-Julien. Pour avoir accès à ce sentier en poussière de pierre, les gens doivent se prévaloir d'une passe d'identification qui est présentement disponible au secrétariat de l'Hôtel de ville. Pour la saison 2013, il en coûte 20 \$ pour les 18 à 64 ans et 10 \$ pour les 17 ans et moins et les 65 ans et plus.

## Surface de la patinoire située au centre du village

Il y a quelques années, la municipalité a procédé au revêtement de la surface de la patinoire. Ceci permet la pratique du tennis, du pickleball, du hockey-balle, etc. Cet ajout permettra à diverses clientèles de profiter pleinement de ces améliorations.

**Notes :** Sur semaine, le filet de tennis sera posé par les employés de la municipalité. Celui-ci sera retiré après 16 h. Aucune réservation n'est nécessaire. Si des joueurs attendent, on demande à ceux qui jouent de faire preuve d'esprit sportif et de laisser leur place après 30 minutes de jeu afin de créer une rotation qui permettra à tous de s'amuser. Un local avec services est disponible sur place.

**Information :** Martin Pouliot 418 826-2253, poste 113

### HORAIRE D'UTILISATION DE LA SURFACE DE JEU DE LA PATINOIRE DU VILLAGE

	A.M.	P.M.	SOIR
	8 h à 12 h	12 h à 16 h	18 h à 20 h
<b>LUNDI</b>	Tennis/ pickleball	Tennis/ pickleball	Hockey
<b>MARDI</b>	Tennis/ pickleball	Tennis/ pickleball	Hockey
<b>MERCREDI</b>	Tennis/ pickleball	Tennis/ pickleball	Hockey
<b>JEUDI</b>	Tennis/ pickleball	Tennis/ pickleball	Hockey
<b>VENDREDI</b>	Tennis/ pickleball	Tennis/ pickleball	Hockey
<b>SAMEDI</b>	Libre	Libre	Hockey
<b>DIMANCHE</b>	Libre	Libre	Hockey

## Groupe de hockey-balle extérieur parents-enfants

**Nous souhaitons un maximum de participants pour un maximum de plaisir!**

Nous désirons mettre en place un groupe de hockey extérieur pour les garçons et filles de 8 à 12 ans ainsi que leurs parents. Les participants évolueront sur la surface de la patinoire du village. Les parties auront lieu le mercredi à 18 h 30. La saison se déroulera dans la semaine du 25 juin pour se terminer à la mi-août.

### Inscription :

Avant le 21 juin 2013, par téléphone, courriel ou directement à l'Hôtel de ville de Saint-Ferréol-les-Neiges.

**Coût d'inscription :** Gratuit

**Information :** Martin Pouliot, 418 826-2253, poste 113 ou loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

## Marché aux puces

Le marché aux puces qui s'est tenu le 25 mai dernier a connu un très bon achalandage. Plus de 35 personnes sont venues vendre du matériel. Cette activité familiale, organisée en collaboration avec différents partenaires, a connu un grand succès.

## Randonnée à vélo

Un projet de randonnée à vélo comportant quelques arrêts pour offrir certaines postures de yoga se concrétisera dès le 12 juin prochain.

Le premier but visé est de maintenir la forme physique en roulant principalement sur une piste qui n'exige pas d'efforts indus (sans côtes abruptes).

Le deuxième but est de pouvoir rouler en groupe afin de briser l'isolement, de socialiser et de s'amuser.

**Horaire :** les mercredis à compter du 12 juin 2013

**Heure de départ :** 10 h \*Apporter votre lunch, un arrêt pour le dîner est prévu.\*

**Lieu de départ :** Centre Ste-Anne (10 000, boulevard Ste-Anne, Sainte-Anne-de-Beaupré)

**Coût :** Gratuit

**Clientèle :** Adultes et personnes âgées

Initiative de Marcelle Rioux, professeur de yoga.

En cas de pluie ou de mauvais temps, la randonnée sera annulée.

Le port du casque est obligatoire.

**Pour information :** Martin Pouliot, directeur des loisirs  
418 826-2253 poste 113



## LA VIE PAROISSIALE

Le mois de juin marque la fin des activités pour goûter, sur un autre rythme, aux joies de l'été.

Depuis septembre, beaucoup de personnes ont soutenu la vie communautaire par leur engagement. Des temps de rencontre ont été vécus comme la fête des jubilaires, les célébrations de Noël, les messes parents-enfants, l'accueil des jeunes qui ont vécu leur premier pardon (en mars), leur première communion (avril) et leur confirmation (mai), les baptêmes et mariages à l'occasion, sans oublier les célébrations des funérailles des parents et amis.

Merci à ceux et celles qui se soucient de la vie de la communauté par leurs nombreuses heures de bénévolat. Nous vous en sommes très reconnaissants.

### TOUJOURS MA PAROISSE

La vie paroissiale et communautaire, c'est un ensemble de liens tissés entre nous d'une part et un ensemble de services que nous pouvons vous donner. La foi se manifeste par nos actes. La solidarité manifeste notre désir d'appartenance.

Nous vous invitons à donner à la campagne de la capitation. Nous remercions ceux qui ont déjà donné. Le montant suggéré est de 60,00\$ par personne adulte.

### L'Assemblée de Fabrique de la paroisse St-Ferréol

3432 avenue Royale

St-Ferréol-les-Neiges, Qc G0A 3R0 (418) 826-2554

### L'INITIATION À LA VIE CHRÉTIENNE

Merci et félicitations à tous les parents qui ont cheminé avec leurs enfants pour vivre l'une ou l'autre des étapes de l'initiation à la vie chrétienne : les sacrements du pardon, de l'eucharistie et de la confirmation ainsi que la profession de foi.

Nous tenons à signaler leur participation active aux rencontres de catéchèse biblique symbolique, aux messes parents-enfants et aux autres célébrations. Bravo aux parents et à leurs jeunes. Merci aussi aux grands-parents qui ont fait leur part.

Nous rappelons aux parents ce que nous proposons pour eux et leurs enfants : nous vous offrons un accompagnement qui vous permettra de rencontrer le Seigneur dans sa Parole et dans la communauté, à



**Bon été et bonnes vacances à tous!**

travers des temps de réflexion et des célébrations. Nous faisons la démarche ensemble mais c'est à vous à prendre la décision.

Donc, si vous désirez faire baptiser votre enfant, si vous désirez vivre avec lui les sacrements de la vie chrétienne, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Nous commencerons le **cheminement au début septembre**. Venez nous rencontrer ou téléphonez nous.

Père Jacques Fortin, curé

(418) 827-2885 ou cell : (418) 208-0302

Père Raymond Desjardins, vicaire

(418) 827-2885 ou cell. : (418) 208-2484

Sylvie Champagne, intervenante en catéchèse

(418) 824-3684

### HORAIRE DES MESSES

À partir du mercredi 26 juin jusqu'au mercredi 28 août, la messe en semaine est annulée. Nous reprendrons mercredi le 4 septembre prochain et à partir du dimanche 15 septembre, la messe dominicale aura lieu le dimanche à 9 h.

### ARTICULER PRÉSENCE À SOI, PRÉSENCE À AUTRUI

« Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse. »

« Agis à l'endroit d'autrui comme tu souhaites qu'on agisse à ton endroit. »

À titre de premier répondant du Comptoir d'entraide et suite à l'exercice auquel nous nous sommes prêtés en paroisse : quel visage a notre communauté ; me voici confronté à un souci obsédant : quelle présence s'exerce, chez nous, auprès des personnes seules, malades ?

Bien sûr il se fait déjà carrément des miracles, sans que rien n'y paraisse, par nombres de citoyens, citoyennes. On s'entraide entre voisins, entre parents.

Malgré tout, vous demeurez tout de même, peut-être, témoins de situations où, des personnes vous semblent être dans le besoin. Et on peut parler ici aussi, par exemple, de réconfort, de visites, d'écoute.

Veillez nous sensibiliser à ces situations.

Merci.

Christophe Antoine Lessard

Premier répondant, Comptoir d'entraide Saint-Ferréol-les-Neiges

Téléphone : 418 826-2224

Courriel : ferreollermite@videotron.ca

## SOUPE RENCONTRE

La soupe/ rencontre qui avait lieu les mercredis s'est transformée en rencontre matinale. Dès sept heures trente, si on le souhaite, on casse la croute (légère), toujours à la sacristie, avant de se donner, vers huit heures, à un retour sur les paroles évangéliques du dimanche précédent. À neuf heures, tous retournent vaquer à leur quotidien, vivifiés par cet échange.

Peut-il s'agir ici d'une voie qu'emprunterait la Vie pour nous éveiller à ses plus grands bienfaits ?

Et si les paroles du Christ, qui nous sont, pour plusieurs, si familières, prenaient une nouvelle « coloration », une consonance « inattendue », en résonnance avec nos propres paroles ?

Une avenue exceptionnelle pour cheminer dans la foi, l'espérance, la charité.

## J'ÉCRIS CES LIGNES, AVRIL TIRE À SA FIN. LECTURE SUIVRA ; CE SERA DÉJÀ, AU PLUS TÔT, LA MI-JUIN...

On est loin de l'instantanéité courante, ambiante et triomphante des blogues, réseaux sociaux (virtuels) et autres approches du genre.

Je me dis : d'ici à ce que l'on prenne connaissance de ce qui suit, mil et un événements auront eu lieu et auront marqués, de bien diverses manières, l'actualité au fil des jours. Peu importe ; il faut saisir, ici, mon primordial souci : interpréter le quotidien à la lumière de la foi, de l'espérance et de la charité. Imposer le dialogue entre foi et vie. Pour que foi et vie aient, toutes deux, un sens commun, partagé. Autrement, ça ne donne strictement rien. Ça tient de la magie.

Aujourd'hui, je parle de ce jour d'avril mais cela vaudra probablement aussi pour le jour où vous prendrez connaissance de ce mot, nous viendrait peut-être d'abord, au cœur ou en tête, un constat : partout, règne le scandale ; tout semble vouloir nous porter à la grande déprime.

On parle collusion, corruption, attentats, terrorisme,

viols, exploitation de l'homme par l'homme, dégradation de l'environnement, politique du bien commun détournée au profit des plus nantis, des plus fins, des plus rusés.

La galerie désolée, attristée, enrage. C'est comme une danse perverse en cercles vicieux. Ce sont les règlements de compte, la vengeance, la violence, le chacun pour soi tout azimut. À la rigueur, parfois, comme moindre mal (et on semble vouloir s'en contenter, à défaut de mieux) ; le petit geste, plus ou moins bien « réfléchi », qui vise l'apaisement des consciences.

Je pense à Saint-Paul (épître aux Romains) qui dit : « Malheureux homme que je suis ! » Ajoutant : « Qui me délivrera de ce corps qui me voue à la mort ? » C'est qu'il me semble être, ici, question de toutes ces puissances de mort nous accablant de toutes parts, dans ce qu'on est de plus intime, dans ce qu'on a de plus précieux. Ce qu'on chérit, bien fondamentalement : paix, justice, respect, liberté, vérité, fraternité, égalité.

En Église, localement et au sein de tout le diocèse, nous nous sommes récemment prêtés à un exercice commandé : quel rayonnement exerçons-nous, à titre de communauté de croyants, au sein de notre milieu ? Quelles sont nos forces, nos faiblesses ? Quel portrait pouvons-nous « dresser » de notre être ensemble, de notre Église toute locale ?

Sommes-nous présence « effective » du Christ, dans le milieu ? Faisons-nous une « différence » ? Ceux et celles qui peinent, sous le poids du fardeau, viennent-ils à nous, pour être soulagés ? N'est-ce pas là l'invitation du Christ faite à tous ceux et celles qui souffrent ? Ne sommes nous pas, aujourd'hui, présence du Christ en ce monde. Ici, aujourd'hui.

Pour la plupart, nous avons été « baptisés » en Jésus-Christ. Qu'est-ce à dire ? Qu'est-ce que ça change ? Qu'est-ce que ça donne ?

Si nous avons été « plongés », une fois, bébé, en Jésus-Christ ; il nous faut encore et encore « plonger » en Lui. Aller littéralement à la rencontre de l'être nouveau qu'Il cherche à créer en nous. Un être qui ne se conforme en rien au monde prévalent actuel.

S'agit-il de « pratiquer » une religion ? Peut-être Nul doute, si du moins, de la sorte, on comprend : « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés ». Mais, comment cela ce traduit-il au quotidien ?

Jésus Christ, semble-t-il, avait une « bonne nouvelle » à annoncer. Et semble-t-il aussi que ceux et celles relevant de Lui, ont à la relayer. Chaque fois qu'on me parle de « Bonne Nouvelle », je me dis : « Mais de quoi s'agit-il ? » Qu'est-ce qui serait « Bonne Nouvelle » ici, pour nous ?

(Suite p. 24)



## LA VIE PAROISSIALE (suite)

(Suite de la p. 23)

Pour moi, des mots qui parlent : rédemption, affranchissement, salut, félicité, joie, quiétude, confiance, espérance, présence à soi, à l'autre, gratuité. Jouis-sance, tiens même. Carrément. Mais à comprendre dans le sens où cette jouissance embrasse autrement plus grand que simplement; mon p'tit bonheur, celui de mes très proches.

Ce serait alors ne rien comprendre au fait que le bonheur, peu importe le bonheur de qui, est intimement lié au bonheur de tous. Si effectivement, par exemple, il y a injustice, usurpation des biens de ce monde, accaparement des richesses par une minorité ; comment pouvons-nous escompter la paix, la « cohabitation » pacifique ? Ce sera la guerre, la révolte, ce seront les ressources brigüées pour la militarisation, la sécurité « intérieure », le maintien de « l'ordre »...

Quel est le bonheur de saints, des saintes ? Je pense à François d'Assise, celui dont le pape a pris le nom Celui qu'on appelait : « El poverello » ; « Le pauvre ». Qu'est-ce que c'est que de vivre son quotidien dans l'abandon, dans la confiance, dans l'action de grâces ? Qu'est-ce qui peut bien « porter » quelqu'un à ça ?

Qu'est-ce qui peut porter quelqu'un au contentement, au respect, au pardon, à la justice, à l'équité, au décentrement par rapport à son « nombril », à l'utilisation « éclairée » des biens de ce monde, de manière à ce qu'il y en ait pour tous, de manière à protéger la terre et la vie qui y foisonne ? Parlons de sobriété joyeuse.

Qui aujourd'hui peinerait à souhaiter un monde différent ? Ne le souhaitons-nous, pas tous ? S'impose trois conditions : être en amour, être en « maudit »\* et être ensemble. Et trois Saints, dans cette perspective, à invoquer quotidiennement : Saint-Formé, Saint-Digné et Saint-Pliqué.

Parle-t-on d'autre chose, quand il est question de « croire » et de « faire Église » ?

\*À comprendre dans le sens où, tout ce qui porte atteinte à l'épanouissement, au rayonnement, au « couronnement » de l'Être, nous « heurte » profondément et nous « sort » de nos morbides torpeur.

Christophe Antoine Lessard

Délégué pastoral paroissial

## Donnez une deuxième vie à vos sous noirs

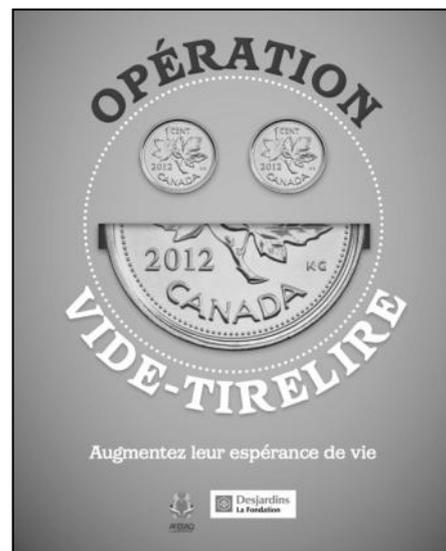
**C'**est en février 2013 qu'a débüté l'Opération Vide-tirelire en collaboration avec l'AFESAQ et la Fondation Desjardins.

La Fondation de l'Hôpital Sainte-Anne est fière de se joindre à cette opération d'envergure provinciale qui a pour but de faire la cueillette des pièces

d'un cent suite à l'abolition de celles-ci et ainsi nous permettre de recueillir des fonds.

70 % des profits recueillis sur le territoire de la Côte-de-Beaupré et dans les succursales Desjardins Mont-Sainte-Anne et Petit Pré seront remis à la Fondation de l'Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré, 20 % à la Fondation Desjardins pour l'éducation et 10 % à l'AFESAQ.

Au cours des prochains mois, **surveillez les tirelires et cruches d'eau installées dans les succursales Desjardins, au comptoir d'accueil des municipalités et dans plusieurs commerces de la Côte-de-Beaupré ainsi qu'à l'Hôpital Sainte-Anne.** Il suffit d'y déposer vos sous noirs et ainsi, vous nous permettrez de poursuivre nos actions permettant l'accès à des soins, des services de santé et des services sociaux de qualité pour la population de la Côte-de-Beaupré.



**Fondation de l'Hôpital  
Sainte-Anne-de-Beaupré**

## DES NOUVELLES DU CARNAVAL DES NEIGES



### TOURNER LA PAGE

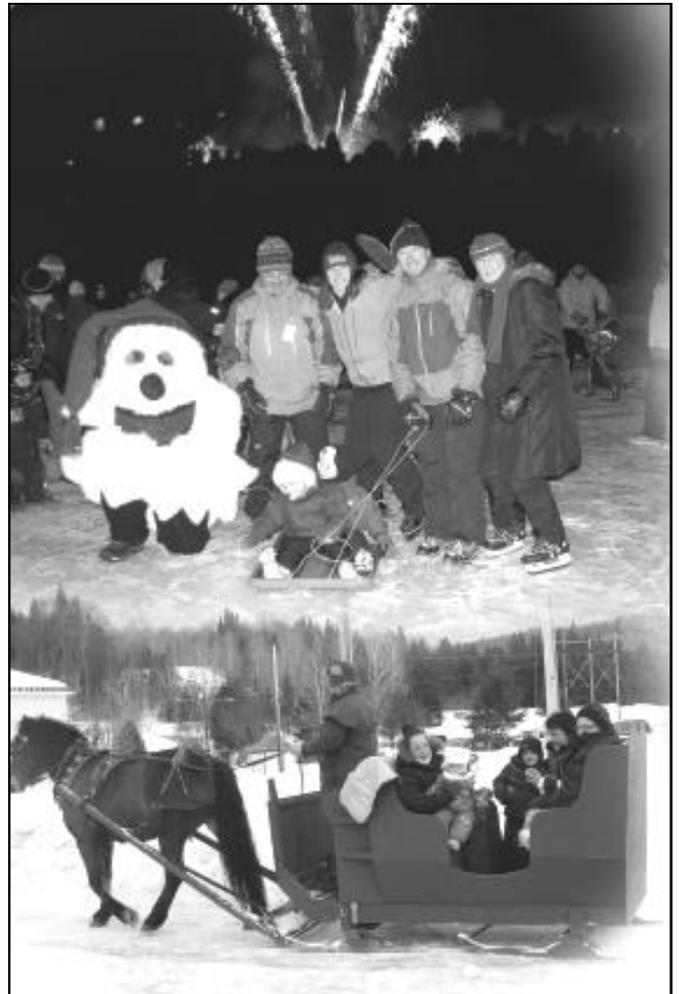
Il est venu le temps de tourner une autre page du Carnaval des Neiges. Suite à la réalisation de la 15<sup>e</sup> édition du Carnaval des Neiges, nous, le comité organisateur, avons décidé de mettre un terme à notre implication. Nous étions en poste depuis la 6<sup>e</sup> édition réalisée en 2004. Nous sommes fiers du travail accompli et du virage famille entrepris dans les dernières années.

Dans un premier temps, nous désirons remercier les membres du Conseil municipal de leur confiance tout au long de ces années. Un merci particulier aux employés de la municipalité pour leur implication et à nos partenaires qui nous ont soutenus techniquement et financièrement pour faire de ce festival d'hiver une réussite d'année en année. Que dire de notre équipe de bénévoles, nos abeilles, qui avant, pendant et après les festivités ou lors de la réalisation du tournoi de golf, ont mis la main à la pâte avec enthousiasme pour le bien de la communauté. Finalement, merci à vous, population de Saint-Ferréol-les-Neiges, qui avez participé en grand nombre et qui avez été notre source de motivation.

### Un nouveau départ ...

Nous désirons souhaiter bon succès à ceux qui prendront le flambeau. Ceux-ci pourront compter sur notre collaboration durant cette transition.

Cécilienne Pichette, André Drolet, Martin Pouliot



### 11<sup>ème</sup> ÉDITION DU TOURNOI DE GOLF DU CARNAVAL DES NEIGES

C'est sous la présidence d'honneur de madame Geneviève Saint-Hilaire, copropriétaire du restaurant Radio-Café qu'aura lieu la 11<sup>e</sup> édition du tournoi de golf du Carnaval des Neiges dimanche le 25 août prochain au Club de golf Le Saint-Ferréol. Le coût de participation est de 75 \$ par personne pour le golf incluant le souper et de 30 \$ pour le souper seulement.

Information: Monsieur Martin Pouliot, 418 826-2253, poste 113

Bienvenue à tous!  
Le Comité du Carnaval

### RETOUR DES DUCHESSES POUR LA 16<sup>È</sup> ÉDITION DU CARNAVAL DES NEIGES, LA TRADITION REVIT...



Le comité organisateur de la prochaine édition du Carnaval des Neiges est à la recherche de candidate âgée entre 18 et 25 ans pour agir à titre de duchesse durant les festivités. Si l'aventure t'intéresse contacte madame Ginette Fortin au 418 826-3059.



## De bons résultats pour les athlètes du

**CLUB CYCLISTE MSA**  
MONT SAINTE-ANNE

**L**e Club cycliste Mont-Sainte-Anne est très actif encore une fois cette année. Depuis avril dernier, l'équipe de compétition ainsi que le volet Intensité-Hype sont à l'entraînement.

L'Équipe a débuté les compétitions au milieu mai avec des Coupe Québec à Mont-Tremblant et à Baie-St-Paul. Puis, depuis le début juin, deux courses régionales se sont tenues à Valcartier et au Mont-Sainte-Anne. D'ailleurs à cette dernière, ce ne sont pas moins de 50 athlètes du club y ont participé. Un record !

Parmi les cyclistes, plusieurs ont offert de belles performances. Mentionnons celles de David-Étienne Gallant-Morales de Saint-Ferréol-les-Neiges qui cumule quatre victoires en quatre compétitions jusqu'à maintenant. Il est champion québécois en titre dans la catégorie pee-wee.

Mais pour les responsables de l'Équipe, le plus encourageant c'est l'augmentation du nombre de filles et de jeunes Atomes et Pee-wee qui constituent la plus belle victoire. La relève semble assurée pour le club !

Dans les prochaines semaines, l'Équipe se rendra à St-Raymond pour deux courses régionales. Mais le rendez-vous à venir le plus important sera sans conteste celui du 29 et 30 juin à Saint-Félicien alors que se tiendra le Championnat provincial. Une autre Coupe Québec aura lieu à Camp Fortune la fin de semaine suivante.

Bonne chance à tous les athlètes du Club !



David-Étienne Gallant-Morales en pleine action.

### UNE GRANDE FÊTE DU VÉLO

Tous les amateurs de vélo doivent réserver leur fin de semaine du 31 août et 1<sup>er</sup> septembre puisque le Club cycliste travaille sur la tenue d'un événement mettant son sport favori à l'honneur. Au programme de la fin de semaine : la finale de la Coupe Québec sur le parcours du rang St-Julien et la tenue du Rallye-1500 Biogen-Idec le lendemain. Mais ça n'es pas tout puisqu'une foule d'activités se grefferont à ces deux événements : différentes courses, des randonnées de nuit, un événement pumptrack, des spectacles de musique, etc. Visitez le [www.clubcyclistemsa.com](http://www.clubcyclistemsa.com) ou le [facebook.com/Club-cycliste-Mont-Sainte-Anne](https://www.facebook.com/Club-cycliste-Mont-Sainte-Anne) pour tous les détails à venir...

## Concert annuel de l'école de musique Côte-de-Beaupré

**L**e 11 mai dernier l'École de musique Côte de Beaupré présentait son concert annuel à l'auditorium de l'École secondaire du Mont-sainte-Anne. Plusieurs instrumentistes de tous niveaux ont joué quelques pièces de leur répertoire et ils ont relevé ce défi avec brio grâce à un public chaleureux.

Lors de cet événement, des bourses de mérite ont été remises à quelques élèves sélectionnés par les professeurs.

Les villes de Saint-Ferréol-les-Neiges, Beaupré, Saint-Joachim ainsi que le Club Optimiste ont contribué généreusement en créant des bourses pour aider les jeunes à poursuivre l'apprentissage d'un instrument de musique avec les professeurs qualifiés de l'École

de musique Côte de Beaupré.

**Anne-Marie Gillies** (piano)  
et **Thomas Paradis** (piano)

se sont partagés une bourse de 350\$ de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges.

L'Équipe de l'École de musique remercie tous les partenaires et commanditaires qui contribuent à la survie d'une École de musique dans notre région.

L'apprentissage d'un instrument de musique, un investissement pour la vie!

Francine Déry, directrice pédagogique, École de musique Côte de Beaupré



## Grand fondo Mont-Sainte-Anne

**V**ous êtes dynamique, enthousiaste, sportif, ou passionné de cyclisme ? Vous possédez des aptitudes ou des compétences particulières ? Participez à une grande aventure et vivez une expérience mémorable. Placez-y votre cœur et vos idées. Parce que nous croyons que la force de chacun contribue à la réussite d'un événement, vous êtes invité à vous joindre à l'équipe de bénévoles du Gran Fondo Mont-Sainte-Anne. Nous avons des postes à combler au choix, du vendredi 21 au lundi 24 juin.

Pour joindre notre équipe, remplir le formulaire à : <http://www.granfondoeco.com/etre-benevole/> ou communiquez avec nous au 581-999-7841

**Nous gâtons nos bénévoles : Afin de vous remercier de votre précieuse aide, voici la liste des privilèges auxquels vous aurez droit :**

- Chandail aux couleurs de l'événement
- Petits déjeuners, lunchs, collations
- Soirée festive
- Admissibilité à différents tirages



**Être bénévole lors du Gran Fondo Mont-Sainte-Anne c'est :**

- Être dans le feu de l'action
- Être aux premières loges des activités
- Participer activement à la réussite de cette grande fête du vélo.

**Bienvenue dans notre équipe !**

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec nous à [benevoles@granfondomsa.com](mailto:benevoles@granfondomsa.com) ou composez le numéro suivant : 581-999-7841

## Être parent : les repas

**H**a! Les repas! Avant d'avoir des enfants, je mangeais ce que je voulais. Pas que je me nourrissais mal, mais voici, personne à qui transmettre de saines habitudes de vie, seulement moi avec moi.

Aujourd'hui, avec la marmaille, je respecte quelques règles : manger à des heures à peu près fixes; servir des assiettes équilibrées, remplies d'aliments variés, colorés et amusants; faire attention aux mauvais gras, sans négliger de servir les bons; m'assurer qu'il y ait assez de vitamines, de fibres, de fer, d'oméga 3, de calcium, de protéines bref, beaucoup d'efforts sont fournis et après toutes ces culbutes, voici la phrase qui tue : Je n'aime pas ça (sans même avoir touché à son assiette... GRRRR....Je reste zen)!

Voici quelques trucs qui fonctionnent bien chez nous et qui, souvent, ont raison de la satanée phrase qui mine notre entrain de parents :

- Faites participer les enfants à l'élaboration du repas. Ils seront fiers de leur réalisation et auront envie d'y goûter.

- Faites-les également participer à la planification et à l'élaboration du menu de la semaine.

- Questionnez vos enfants sur leur appétit avant de les servir. S'ils sont assez grands pourquoi ne pas les laisser se servir eux-mêmes.

- Notez les recettes gagnantes et confectionnez-vous un livre de choix de recettes que tout le monde aime.

- Participez à des cuisines collectives. En plus de permettre de sauver temps et argent ça donne l'occasion d'échanger des trucs et astuces avec d'autres parents. Ça permet aussi de varier nos menus et de faire de belles découvertes culinaires en famille.

Pour plus d'information sur Ressources Familiales Côte-de-Beaupré ses services et activités, visitez notre site internet : <http://rfcb.ca> Aussi, suivez-nous sur Facebook.





## MAISON DES JEUNES LA ZONE

**LA ZONE**  
MAISON DES JEUNES

### HORAIRE ESTIVAL

Dès le 15 juin, un nouvel horaire entrera en vigueur et ce, jusqu'au 2 septembre :

#### Hors Zone\*

Saint-Ferréol-les-Neiges

Mercredi 18 h à 22 h

Vendredi 18 h à 22 h

Samedi 13h à 17 h

Saint-Tite-des-Caps

Mardi 18 h à 22 h

Jeudi 18 h à 22 h

Samedi 18 h à 22 h

**\*En cas de pluie, les MDJ seront ouvertes.**

## Travail de milieu : Hors Zone

Du 15 juin au 2 septembre 2013, une équipe parcourra les rues de Saint-Ferréol-les-Neiges et Saint-Tite-des-Caps pour rencontrer les jeunes dans leur milieu tout en leur offrant des alternatives pour occuper leur temps de loisirs. Ce projet servira également à rassembler des informations sur leurs habitudes de vie et leurs lieux de fréquentation. Du mardi au samedi, l'équipe sera présente pour discuter avec les jeunes dans le but de faire de la prévention sur diverses thématiques. Les commerçants et les municipalités seront informés de notre démarche sous forme de bulletins qui seront remis avant et à la fin du projet. Lors des soirées pluvieuses, nous occuperons les locaux de la Maison des Jeunes. Vous verrez d'ici quelques jours les affiches de ce projet chez les commerçants de votre quartier. Voici l'horaire pour chaque municipalité :

Saint-Ferréol-les-Neiges

Mercredi et vendredi 18h à 22h

Samedi 13h à 17h

Saint-Tite-des-Caps

Mardi, jeudi et samedi de 18h à 22h

Cette année, nous serons encore plus présents dans notre communauté. Nous participerons aux événements suivants :

## Qu'est-ce qu'une Maison des Jeunes?

C'est un lieu conçu pour toi où tu peux rencontrer d'autres jeunes et participer à différentes activités. Si tu as entre 11 et 17 ans, tu peux fréquenter la Maison des Jeunes et ce, sur une base volontaire. Cet endroit t'appartient et est en fonction de tes goûts et intérêts. La Maison des jeunes est supervisée par une équipe d'animation dynamique et professionnelle et son bon fonctionnement repose sur une relation de confiance et de respect entre toi et les animateurs.

- Fête de la Saint-Jean-Baptiste à Saint-Tite-des-Caps (23 juin)

- Ombre et Lumière à Saint-Tite-des-Caps (5 au 7 juillet)

- Cinéma en plein air à Saint-Ferréol-les-Neiges (11 juillet)

- Festival des pompiers à Saint-Ferréol-les-Neiges (9 au 11 août)

- Fête de la famille aux Sept-Chutes (13 juillet)



**SURVEILLEZ L'ARRIVÉE DE NOTRE NOUVELLE PAGE FACEBOOK HORS ZONE !**

### NOUS JOINDRE

Par téléphone : 418-826-3107

Par courriel : [mdjlazone@hotmail.com](mailto:mdjlazone@hotmail.com)

Sur notre site internet : [www.mdjlazone.ca.sitew.com](http://www.mdjlazone.ca.sitew.com).

Via notre page Facebook.

## BIBLIOTHÈQUE AUX SOURCES

### NOTRE HORAIRE :

Mardi, de 14 h à 16 h 30  
 Mercredi, de 18 h 30 à 20 h  
 Jeudi, de 18 h 30 à 20 h  
 Samedi, de 14 h à 16 h 30  
 Dimanche, de 14 h à 16 h 30

**Votre bibliothèque reste ouverte tout l'été. Cependant nous adoptons l'horaire d'été dès jeudi le 20 juin et ce, jusqu'au mardi 3 septembre.**

### HORAIRE D'ÉTÉ :

Mercredi, de 18 h 30 à 20 h  
 Jeudi, de 18 h 30 à 20 h  
 Dimanche\*, de 14 h à 16 h 30

\* Sauf le dimanche 1<sup>er</sup> septembre, où la bibliothèque sera fermée.

### RAPPEL

Vous pouvez toujours rapporter les biens culturels empruntés au secrétariat de la municipalité, aux heures d'ouverture des bureaux.

Vous pouvez renouveler vos prêts par Internet, à l'aide de votre NIP, ou encore en téléphonant à la bibliothèque, au numéro 418 826-3540. Les biens réservés par un autre abonné ou encore les biens obtenus grâce à un prêt entre bibliothèques ne peuvent cependant être renouvelés.

**L'ABONNEMENT À LA BIBLIOTHÈQUE EST GRATUIT. À VOUS D'EN PROFITER!**

**L'équipe des bénévoles vous souhaite la bienvenue à la bibliothèque et vous invite à venir sélectionner vos lectures de l'été.**



## Des nouvelles de nos activités culturelles

### VOYAGER EN IMAGES : LE VIETNAM

La conférence a été donnée par Madame Marie O'Neill, le 13 mars. Cette destination voyage a su attirer quelque 33 personnes. Pour l'occasion, Madame O'Neill avait revêtu un costume traditionnel qu'elle avait acheté au cours de son récent voyage au Vietnam. Madame O'Neill a pu grâce à ses nombreuses diapositives faire voyager les participants du Sud au Nord de ce pays d'Asie du Sud-Est, puis faire un saut à Angkor, au Cambodge, dans une belle atmosphère de détente.



*Madame Marie O'Neil*

### SORTIE POUR L'OBSERVATION DES OISEAUX

Cette activité qui a attiré 15 personnes s'est déroulée le 7 mai, à Saint-Joachim. Le guide, Monsieur Gérard Cyr, a su partager sa passion pour les oiseaux, son expérience d'ornithologue amateur et ses grandes connaissances avec simplicité pour le plus grand plaisir de tous. Tout au long de l'activité, il a repéré les





nombreux oiseaux - tout aussi heureux, à n'en pas douter, de cette magnifique journée ensoleillée que l'étaient les participants - les a identifiés grâce à leur chant ou encore à leur vol ou même en les observant. Un déplacement vers le Marais de la Grande-Ferme a permis à tous de découvrir d'autres variétés d'oiseaux. Les participants ont été nombreux à souhaiter d'autres sorties semblables.

## LES FINES HERBES

Cette conférence a eu lieu le 16 avril devant 43 personnes. La soirée s'est déroulée en deux parties. Tout d'abord, Madame Suzanne Demers a fait une présentation fort intéressante, animée, bien structurée et bien documentée, qui lui a permis de répondre aux attentes des personnes présentes. Madame Demers est jardinière et résidente de notre municipalité.

Puis Monsieur Robert Bergeron, également de la municipalité et ex-enseignant à l'école hôtelière de la Capitale a fait une belle démonstration et offert une dégustation de petites bouchées apprêtées avec des fines herbes. Il a même exécuté quelques recettes



*On aperçoit sur la photo Monsieur Bergeron en compagnie de quelques participantes s'apprêtant à déguster les bouchées préparées par le conférencier.*

sur place. Sa présentation a été livrée avec humour et enthousiasme. Il a fait tirer 18 plants de basilic parmi les participants.

C'est Madame Louise Thouin qui a gagné la paire de ciseaux à fines herbes offerte par la bibliothèque.

## Des suggestions de lecture

### Saucier, Jocelyne : *Il pleuvait des oiseaux*

Ce qu'en dit l'éditeur : « Vers quelle forêt secrète se dirige la photographe partie à la recherche d'un certain Boychuck, témoin et brûlé des Grands Feux qui ont ravagé le nord de l'Ontario au début du XXe siècle? On ne le saura pas. Boychuck, Tom et Charlie, dorénavant vieux, ont choisi de se retirer du monde. Ils vivent relativement heureux et ont même préparé leur mort. De fait, Boychuck n'est plus de ce monde au moment où s'amène la photographe. Tom et Charlie ignorent que la venue de la photographe bouleversera leur vie. Les deux survivants feront la rencontre d'un personnage aérien, Marie-Desneige. Elle a 82 ans, tous ses esprits, même si elle est internée depuis soixante-six ans. Elle arrivera sur les lieux comme une brise espérée alors que la photo-

graphe découvrira que Boychuck était un peintre et que son œuvre était tout entière marquée par le Grand Feu de Mathe-son.

C'est dans ce décor que s'élabore « Il pleuvait des oiseaux ». Nous voici en plein cœur d'un drame historique, mais aussi pris par l'histoire d'hommes qui ont choisi la forêt. Trois êtres épris de liberté et qui ont fait un pacte avec la mort. Un superbe récit à la mesure du grand talent de Jocelyne Saucier. »

Jocelyne Saucier

### Il pleuvait des oiseaux



Romanthells  
XYZ  
ÉDITIONS

## LES JOURNÉES DE LA CULTURE DU QUÉBEC

En primeur, nous vous annonçons dès maintenant la tenue de notre journée d'activités du **dimanche 29 septembre**, dans le cadre des **Journées de la culture du Québec**. Ne ratez pas ce rendez-vous!

**Votre participation en grand nombre aux activités organisées par votre bibliothèque est un encouragement pour notre comité organisateur et garantit la tenue de plus en plus d'activités. Merci de participer.**

## Des suggestions de lecture (suite)

### Charles, Gregory : *N'oublie jamais*

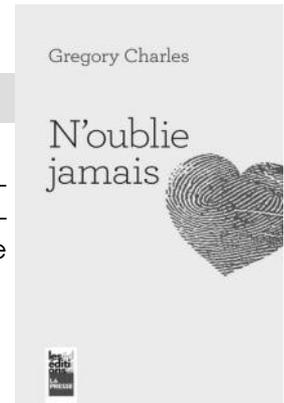
« Ma mère souffrant d'Alzheimer, j'ai ressenti l'urgence d'écrire ce livre, de transmettre à Julia le trésor de sagesse que sa grand-mère m'a offert. Un portrait de ma mère. Un récit de ma jeunesse. Une cassette indestructible pour que ma fille n'oublie jamais. » Gregory Charles.

Un mot de la critique :

« Une incursion intime dans l'univers d'un artiste québécois connu et aimé. »

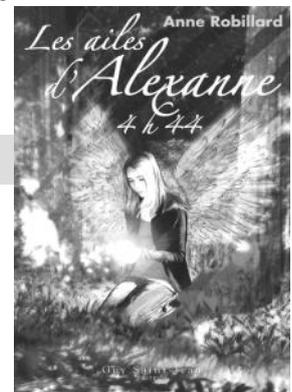
« Une histoire de détermination, de discipline et d'inspiration pour apprendre à se surpasser. »

« Des découvertes musicales d'ici et d'ailleurs. »



### Robillard, Anne : *Les ailes d'Alexanne*

Nous avons les 4 tomes, pour nos jeunes lecteurs. Voici ce qu'en dit l'éditeur : « Pour le plaisir de milliers de jeunes adolescents qui ont lu la fabuleuse histoire des Chevaliers d'Émeraude, Anne Robillard crée un univers tout nouveau avec la série *Les ailes d'Alexanne*. Dans ce premier tome, la jeune orpheline de 15 ans apprendra toute la vérité sur l'héritage étrange dont son père l'avait tenue éloignée, découvrant l'histoire de ses origines russes et ses propres dons si particuliers... »



## COLLECTE DE SANG : 13 AOÛT, DE 14 H 30 À 20 H 30

Le **mardi 13 août** prochain, une collecte de sang aura lieu à Saint-Ferréol-les-Neiges. Cette activité se déroulera **au gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1, de 14 h 30 à 20 h 30**. Cette année, le délai de 56 jours avec la collecte de sang de Sainte-Anne-de-Beaupré sera respecté.

Lors de la 9<sup>e</sup> édition de cette collecte, en août 2012, quarante-huit (48) personnes ont fait un don de sang. Alors c'est à nous tous de faire mieux. Pour la réalisation de cette journée, nous avons besoin d'une équipe de 12 bénévoles. Les personnes intéressées à donner de leur temps peuvent communiquer avec monsieur Martin Pouliot, au 418 826-2253, poste 113.

Toute personne doit présenter, lors de la collecte, une pièce d'identité comportant son nom et sa signature ou sa photo pour pouvoir effectuer un don de sang.



# HÉMA-QUÉBEC

**BIENVENUE AUX  
NOUVEAUX DONNEURS !**

# UNE INVITATION DE VOTRE MUNICIPALITÉ



PROJECTION DU 4 JUILLET



PROJECTION DU 25 JUILLET

## BBQ ET CINÉMA EN PLEIN AIR AUX SEPT-CHUTES

Les jeudis 4 et 25 juillet prochains, une activité BBQ et cinéma en plein air aura lieu sur le site Les Sept-Chutes. Chaque fois, un film familial sera projeté dès le coucher du soleil. Puis avant la projection, toute la famille est invitée à pique-niquer sur le site.

Projection du 4 juillet : **Les Pee wee, l'hiver qui a changé ma vie**  
Projection du 25 juillet : **Les mondes de Ralph**

## EN TOUTE SIMPLICITÉ!

Du popcorn et des rafraîchissements seront en vente sur place. Pour plus de confort, n'oubliez pas d'apporter vos chaises. En cas de pluie, l'activité sera reportée. Contacter la municipalité pour en savoir plus. L'activité est gratuite pour tous!

## AVANT LE FILM, ON PIQUE-NIQUE!

Le site Les Sept-Chutes profite de l'occasion pour inviter tout le monde à apporter son pique-nique et à cuisiner leur repas avec les BBQ disponibles sur place. Vous pourrez également profiter de la nature, des jeux d'eau et des modules de jeux pour enfants.



La prochaine parution du journal Le Sommet se fera en septembre : Vous avez des commentaires ou des suggestions ? Écrivez nous [info@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:info@saintferreollesneiges.qc.ca)

Municipalité de Saint-Ferreolles-Neiges  
33 rue de l'Église  
Saint-Ferreolles-Neiges (Québec) G0A 3R0